

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Vins de Bergerac :
le monde selon Grape

HAUTE-GARONNE

Aérospatial : dix ans
de prospérité à venir

HAUTES-PYRÉNÉES

Crise agricole,
l'élevage piqué au vif

Hautes-Pyrénées

Cauterets, le nouveau souffle





4

32

36

20

49

À la une

4 Hautes-Pyrénées :
Cauterets, le nouveau souffle

Dordogne

10 *Le Bambino*, un rêve de gosse

12 Vins de Bergerac :
le monde selon Grape

14 Périgord : un écosystème
favorable aux projets

15 Parentela, une plateforme
pour la naissance

16 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

18 Touch2See : voir avec les doigts !

20 L'Isle-Jourdain :
la Vélo Factory en selle

22 Fondation Cargo :
un million d'euros distribués

23 Aérospatial : dix ans
de prospérité à venir

24 Défaillances d'entreprises :
retour à une dure réalité

25 Locacuisine voit plus grand

26 Brèves Haute-Garonne

Gironde

28 Jumping international
de Bordeaux : une forme olympique !

30 Brèves Gironde

Landes

32 Kiwi de l'Adour,
la qualité doublement certifiée

34 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

36 Nouvelle-Aquitaine :
l'artisanat à la croisée des chemins

38 360 Transactions, une ambition nationale

39 Tonneins, profession :
courtier en travaux

40 Brèves Lot-et-Garonne :

Béarn

42 Tribunal de commerce, une rentrée morose

43 Formation : éklor-ed se déploie

44 Brèves Béarn

Pays basque

46 Expertise comptable :
TGS France s'implante au Pays basque

48 Cidre basque : projet d'AOP

49 Port de Bayonne : retour à la normale

50 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

52 Crise agricole, l'élevage piqué au vif

54 Défaillances d'entreprises : 2023, année terrible

56 Brèves Hautes-Pyrénées

Le Cercle des Experts

58 Congés payés et maladies, les nouvelles règles

Tendances Business

62 « Refroidissement » pour les PME et TPE

64 Sites culturels : fréquentation en hausse

66 Cinéma

68 Annonces légales



66



© Jean-Claude - La Vie Economique

Hautes-Pyrénées

Cauterets, le nouveau souffle



L'émblématique station de ski familiale va se lancer dans de grands travaux à partir de 2025 avec un projet d'investissement à 20 millions d'euros. Au programme, des pistes revues, un restaurant panoramique et une nouvelle zone dédiée aux piétons.

Par Charène LERMITE

Du cœur de Cauterets pointe la télécabine du Lys, passage obligé pour accéder depuis le village de 900 âmes au domaine skiable du Cirque du Lys à 1 850 mètres d'altitude. Un grand plan d'investissement, dont les premiers travaux démarreront en 2025, a été enclenché par la station de Cauterets qui entend se parer de ses meilleurs atouts pour les années à venir. « Nous ne lançons pas de si gros travaux tous les 5 à 10 ans car l'endettement de ces projets et leurs remboursements se calculent sur 20 ans. Nous engageons donc plutôt ce type de gros projets tous

les 15 à 25 ans », annonce d'emblée Dorian Noyer, directeur général du tourisme pour Cauterets. Les derniers gros investissements remontent à 2005 avec la mise en place de la télécabine et d'un télésiège débrayable. Depuis un tapis et de la restauration ont aussi été ajoutés en 2017 et en 2015.

PROJET D'AMPLEUR

« Les projets de 2005 avaient été un bol d'air pour la station, nous

sortons de ces gros investissements et reprenons de la capacité d'emprunt, à hauteur, à peu près, de 2 millions d'euros par an », continue Dorian Noyer. Estimé à 20 millions d'euros, seuls 10 % de ce programme reposent sur le tout ski. Il passera par la mise en place d'une télécabine à la place du télésiège du Grand Barbat, la création d'un restaurant à vue panoramique sur la vallée doublée d'un espace orienté vers le cheminement piéton. « C'est

« La base du projet est de 20 millions d'euros, cela fait 3 ans que nous travaillons dessus »



un projet d'ampleur qui va commencer début mai 2025 pour une restitution fin novembre, puis, se poursuivre sur 2026 et 2027. Le premier livrable est validé et d'ici mi-février, nous aurons quelque chose de chiffré. Mais, il y a encore des arbitrages à faire dans le futur », ajoute Dorian Noyer.

avons mené des benchmarks avec d'autres stations, échangé avec les collectivités et les politiques locaux. C'est un projet d'entreprise où nous déterminons où nous en sommes et comment nous nous structurons. Ce masterplan conditionne notre vision et notre position pour l'avenir », souligne Dorian Noyer.

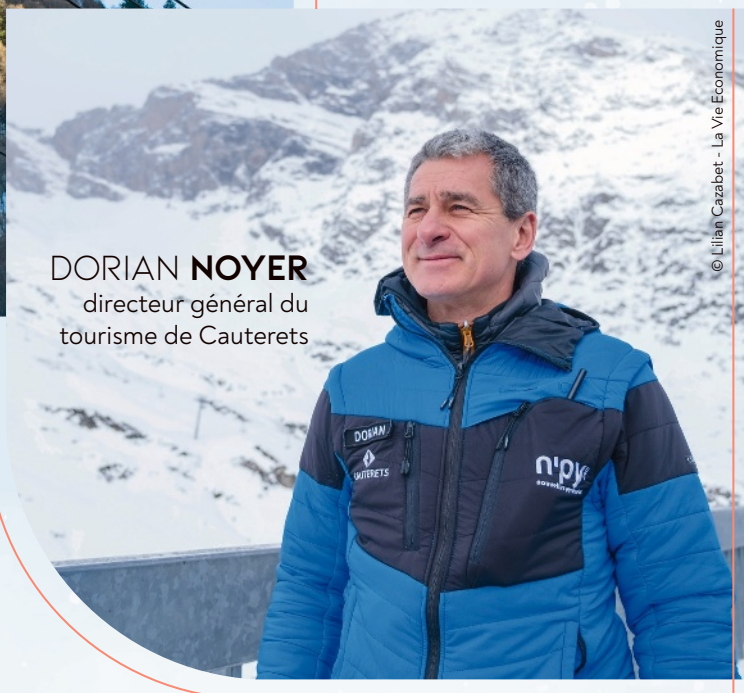
Fin février, le projet deviendra déjà concret avec le lancement des marchés, le travail débutera aussi avec les agences de l'État, dont l'ABF, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), ou encore, l'Agence de l'eau. L'étude d'impact sera rendue cet été.

NOUVELLE TÉLÉCABINE

Les travaux envisagés vont passer par un adoucissement des pistes bleues et une grosse partie ira vers la diversification avec des remontées mécaniques accessibles aux piétons, aux vététistes, parapentistes et autres amateurs de grands paysages. Le Cirque du Lys enregistre 60 000 piétons l'hiver et 30 000 l'été avec un accès en remontées mécaniques sur 5 mois l'hiver et 2 mois l'été. Le remplacement du télésiège Grand



© Lilian Cazabet - La Vie Economique



© Lilian Cazabet - La Vie Economique

DORIAN NOYER
directeur général du
tourisme de Cauterets

DÉJÀ 3 ANS DE TRAVAIL

Pour ces investissements, les dirigeants de la station se sont dans un premier temps appuyés sur les prévisions d'enneigements de l'étude Climsnow, qui sont favorables à Cauterets sur les 20 à 30 prochaines années. « Nous sommes un petit domaine en cirque où la neige naturelle se déverse et se bloque. Nous comptons 4 à 5 % de neige de culture et 20 enneigeurs dont nous nous servons surtout pour conforter notre espace débutant », explique dans le détail le directeur général du tourisme. « Si tout n'est pas défini, la base du projet est de 20 millions d'euros, cela fait 3 ans que nous travaillons dessus. Nous

« C'est un projet d'ampleur qui va commencer début mai 2025 pour une restitution fin novembre, puis, se poursuivre sur 2026 et 2027 »

Barbat sur le front de neige fait donc partie du plan. Celui-ci fête ses 32 ans ; devanture de la station, il peut amener vers la partie haute à 2 300 mètres d'altitude et les randonnées vers le lac et le refuge de l'Ilhéou. « Avec un bureau d'études, nous avons planché sur les télésièges débrayables ou un mix entre télécabine et télésiège avec une gare intermédiaire. Nous avons finalement tranché en faveur d'un appareil unique, avec des télécabines de 8 à 10 places sur un même axe », explique Dorian Noyer. Côté pistes, des poches de travaux vont être réalisées pour élargir et faire que ce soit plus simple. Pour Dorian Noyer, ce n'est pas la plus

« Nous avons enregistré notre record sur décembre, c'est notre meilleur mois jamais relevé »

grande diversification opérée par Cauterets : « Elle s'est plutôt faite en 1964 quand le village qui était une station thermale a ouvert sa station de ski. La fréquentation de Cauterets ne comprend que 20 % de skieurs. Sur les 25 000 lits que nous comptons, dont la moitié est commercialisée, 750 000 nuitées sont réalisées entre mai et novembre contre 600 000 en hiver. »

UN RESTAURANT PANORAMIQUE

Pour répondre aux besoins des visiteurs de la station, qu'ils soient skieurs ou piétons, le projet comprend la création d'un nouveau restaurant, en lieu et place du *Yeti Crok*, actuelle salle de pique-nique. « Nous voulons y installer un restaurant avec une signature architecturale forte, un concours pour désigner le cabinet d'architecture en charge du projet sera organisé. Le restaurant aura une vue

panoramique tournée vers la vallée et si possible zéro émission grâce à la géothermie », pointe Dorian Noyer. Cette partie du projet est estimée à 1 million d'euros. Autour du restaurant, un espace pour les piétons devrait être totalement réaménagé pour les sortir de la zone front de neige et leur donner accès à un espace de détente sans skieur. « C'est une forte proposition de pouvoir manger à cette altitude, ce n'est pas courant et la vue est à couper le souffle. Nous voulons faire monter plus de piétons, avec une progression de 7 à 8 % de plus par an », continue le directeur général. C'est un axe fort du projet, quand la vue est aujourd'hui tournée vers le cirque qui peut être austère en l'absence de soleil sur les crêtes, les équipes de Cauterets souhaitent la faire pivoter vers la vallée en créant une passerelle d'accès piéton. L'actuel restaurant du Lys, qui jouxte la gare

CAUTERETS FÊTE SES 60 ANS EN 2024

De nombreuses festivités sont organisées sur les prochains mois pour les 60 ans du domaine skiable du Lys. Le 15 février aura lieu un show extérieur pour l'anniversaire de la station avec un concert gratuit en plein air prévu. Le 21 avril un rendez-vous freestyle spécial 60 ans est programmé, il aura pour objectif de rassembler les meilleurs snowboarders français pour l'un des derniers événements de l'hiver.





Le lac de Gaube

de la télécabine, ne sera lui non plus pas en reste et devrait être agrandi en gagnant de la place sur l'ancienne gare de téléphérique. Sa capacité devrait être doublée avec 100 places assises supplémentaires.

LA RESTAURATION, ENJEU CENTRAL

Cauterets a repris la main sur les restaurants de la station depuis 2015. Sur les 180 salariés embauchés en saison hivernale, 35 sont uniquement dédiés à la partie restauration. « Nous enregistrons jusqu'à 900 couverts. Cela représente 35 000 repas par an. Pendant les dernières vacances nous avons écoulé 150 kg de frites et 900 fûts de bières », commente Dorian Noyer. L'enjeu est crucial pour le directeur général du tourisme : « Nous le voyons dans les commentaires que nous recevons, ce que les visiteurs retiennent c'est la nourriture, nous sommes attendus sur ce service. » La station possède le label « HaPy saveurs ». Les plats proposés sont issus de produits sourcés en circuits courts et biologiques lorsque cela est

possible. À 1 850 mètres d'altitude, ce sont les mêmes télécabines qui transportent les skieurs, qui charrient chaque jour jusqu'à 3 tonnes de victuailles. La cuisine centrale au cœur du bâtiment du Cirque du Lys démarre dès octobre avec la confection de premières préparations.

DES VACANCES DE NOËL SATISFAISANTES

Si la restauration se porte bien, la station a aussi enregistré un excellent mois de décembre. « Nous avons fini fin décembre à +35 % et à +20 % par rapport à

« Nous voulons faire monter plus de piétons, avec une progression de 7 à 8 % de plus par an »

nos meilleures années, ce sont les chiffres de fin janvier habituellement en termes de fréquentation. Nous avons enregistré notre record sur décembre, c'est notre meilleur mois jamais relevé », se réjouit Dorian Noyer. À la fin des vacances, 100 000 personnes avaient été transportées sur le domaine contre 75 000 habituellement.

INITIATIVES DURABLES

Cauterets soigne aussi ses services, un nouveau chalet d'accueil a été installé pour répondre aux besoins de ses skieurs. La station milite également pour réduire sa production de déchets, un challenge avec ses restaurants situés à 1 850 mètres d'altitude. « Tout transite par les télécabines, nous descendons jusqu'à 15 conteneurs », commente Dorian Noyer. Alors la station a investi 45 000 euros l'an dernier dans un composteur qui lui permet de transformer les déchets organiques de ses restaurants, comme les restes et les épluchures,

en compost en 24 à 48 heures. Une machine pour palettiser les cartons a été aussi ajoutée à l'arsenal de la station et le restaurant du Lys n'utilise plus d'emballages contenant du plastique. Avec des investissements forts, Cauterets prépare un avenir où la restauration et l'accès aux usagers piétons devraient tenir une place sur le domaine du Lys. ■

Hautes-Pyrénées

Le refuge

du Clôt renaît

Situé à 8 km du cœur de Cauterets, le Refuge du Clôt fait place à de nouveaux propriétaires qui accueillent skieurs et randonneurs pour un bon repas ou une nuitée dans le parc national des Pyrénées.

Par **Charlène LERMITE**

Facilement accessible, à 15 minutes à pied du parking du Pont d'Espagne, le refuge du Clôt est installé sur le plateau du Cayan et en zone cœur du parc national des Pyrénées. Entre la vallée de Gaube et la vallée du Marcadau, il est directement situé dans la station de ski de fond de Cauterets et c'est une étape du GR10 entre le refuge d'Ilhéou et le refuge de Baysse. C'est Alice Bodin, 28 ans, qui en a repris la gérance en décembre dernier. La jeune femme s'est d'abord essayée aux métiers de la montagne et de l'accueil en passant plusieurs saisons au refuge du Clôt et une saison au refuge de Campana. Son prédécesseur avait assuré la gérance du refuge pendant 14 ans avant de partir à la retraite.

DE LA RESTAURATION EN HIVER

Le refuge du Clôt propose 45 lits dont une chambre de quatre accessible pour les personnes à

mobilité réduite. Si différentes formules sont proposées à ses clients, entre pension complète et demi-pension, l'hiver c'est côté restauration que le Clôt fait recette. Il peut accueillir jusqu'à 200 couverts les midis de février. Pour sa réouverture en décembre dernier, le refuge a déjà fait le plein avec 150 couverts les midis sur les vacances de fin d'année. « La moyenne est plutôt de 15 couverts l'été et une centaine l'hiver sur les repas du midi », souligne Alice Bodin. Pour sustenter ses visiteurs, le Clôt propose une carte de snacking pour le déjeuner et des plats cuisinés le soir.

UNE FORMATION DE GARDIEN DE REFUGE

Titulaire d'un master en événementiel culturel, Alice Bodin a préféré s'orienter vers un métier de la montagne. Avant de reprendre la gérance du Clôt, elle a dû suivre la formation de gardien de refuge à Autrans-Méaudre dans le Vercors (38). « La formation de gardien de refuge permet d'approfondir certains aspects avec de la comptabilité, de la communication, du marketing, de la nivologie, de la cuisine, du pastoralisme, un peu d'électricité et

de plomberie...», explique dans le détail Alice Bodin. Sa sœur Clémence et son conjoint Julien Vignasse la soutiennent dans son aventure et l'accompagnent sur la saison hivernale. Les effectifs monteront même à 8 personnes en février. À l'avenir, la jeune gardienne souhaite développer sa clientèle locale avec des animations comme des soirées conte, des conférences sur la musique ou des rencontres autour du pastoralisme. ■



ALICE BODIN ET JULIEN VIGNASSE
nouveaux gardiens
du Refuge du Clôt

Le Bambino Un rêve de gosse

Cadre dans la fonction publique territoriale, Cyril Laparre, 52 ans, a renoncé à une vie professionnelle confortable pour ouvrir *Le Bambino*, un cabaret à Bergerac en 2021. Le projet d'une vie.

Par Léontine AMART

Posséder son propre cabaret ? Cyril Laparre, 52 ans, en avait toujours rêvé sans oser sauter le pas. Ancien secrétaire général de la mairie de Lamonzie-Saint-Martin, le cinquagenaire vivait sa passion pour le music-hall par procuration en dirigeant *Le Moonlight Cabaret*, une compagnie itinérante de six danseuses, quand son emploi du temps lui en laissait le loisir. Une expérience très formatrice. Sur scène comme en coulisses, Cyril Laparre a appris le b.a.-ba du métier sur le tas, au fil des bonnes et mauvaises surprises. Derrière les strass et les paillettes, ce sont des collants à rapiécer, des micros à régler et des humeurs à gérer dans le feu de l'action. « J'avais une trentaine d'années quand j'ai créé *Le Moonlight Cabaret* avec une poignée de bénévoles », explique-t-il. L'aventure a duré vingt ans. Le destin a-t-il cherché à lui donner

“ Je me suis dit : quitte à diriger une troupe, autant en faire mon métier ”



© Loïc Mazalety - La Vie Économique

Les danseuses du Bambino ont été recrutées sur audition par Cyril Laparre et sa chorégraphe, Lucile Thomasson Niquot, professeur de danse chez Altair à Bergerac





“ J’étais danseur, chanteur, amuseur public ; je suis devenu un chef d’entreprise ”

à diriger une troupe, autant en faire mon métier », confie l’ancien fonctionnaire.

IL RÉCUPÈRE LES CLÉS LE PREMIER JOUR DU CONFINEMENT

Pressé de voir revivre l’emblématique cabaret de la rue Neuve-d’Argenson, le jeune entrepreneur se donne alors six mois pour relancer l’activité du cabaret rebaptisé entretemps *Le Bambino*. Une ambition rapidement contrariée par la pandémie de Covid-19 qui s’abat sur la France en mars 2020. « J’ai récupéré les clés du bâtiment le premier jour du confinement », se souvient Cyril Laparre, alors loin de se douter des contraintes que la crise sanitaire va faire peser sur les établissements comme le sien. « On avait donné rendez-vous aux Bergeracois le 1^{er} décembre 2020 pour la présentation de notre premier spectacle qui a finalement eu lieu... le 11 juin 2021 », raconte l’intéressé.

Le soir de la première, le public découvre un show déjà rodé avec dix artistes professionnels pendant qu’une vingtaine de petites mains s’activent en salle pour servir le repas qui accompagne le spectacle. Une entreprise est née, et avec elle, un patron qui a la lourde responsabilité d’employer 25 personnes. « J’étais danseur, chanteur, amuseur public ; je suis devenu un chef d’entreprise », reprend Cyril Laparre qui mesure depuis toute la difficulté de la tâche. « Je ne me suis pas lancé au hasard dans l’aventure du Bambino : avant d’acheter le fonds de commerce du *Music-Hall*, j’ai pris le temps de regarder ce qui n’avait pas fonctionné avant et j’en ai tenu compte pour bâtir mon propre business plan », développe le quinquagénaire, forcé d’avouer avec trois ans

de recul que « gérer une entreprise est un combat de tous les jours ».

LE BAMBINO S’EXPORTE AUX 4 COINS DE LA RÉGION

Non content de réussir à organiser à domicile plus de 70 représentations par an des deux spectacles maison, *Besame mucho* et *Le 109 Palace*, Cyril Laparre s’est très vite décidé à exporter le savoir-faire du Bambino sur les scènes de la Nouvelle-Aquitaine et même au-delà. L’exercice n’a rien d’anodin, il est même très énergivore, ne serait-ce que pour organiser le transport des 120 costumes que revêtent les artistes pendant le spectacle. Mais l’enjeu en vaut la chandelle. « Non seulement, cela permet des rentrées d’argent immédiates, mais cela permet surtout de capter une clientèle qui ne serait pas venue forcément jusqu’à Bergerac assister à l’une de nos représentations », observe le chef d’entreprise, content de voir que le bouche-à-oreille fait le reste. « Une personne qui nous avait vus danser à Pessac, en Gironde, à l’automne, a convaincu tout un groupe de copains motards d’organiser leur prochaine sortie en Dordogne avec, en point d’orgue de la journée, un repas-spectacle au Bambino », rapporte Cyril Laparre qui n’oublie pas pour autant de gâter la clientèle locale. Régulièrement, le cabaret donne rendez-vous à son public autour de moments festifs (afterworks) ou culturels (pièces de théâtre jouées par des troupes indépendantes). « L’objectif n’est pas uniquement d’occuper 350 chaises de la salle, mais bien de faire du Bambino un épice de l’activité culturelle bergeracoise », conclut le quinquagénaire. Le rêve d’une vie. ■

rendez-vous ? En septembre 2019, alors qu’il s’apprête à rejoindre le cabinet d’un député périgourdin comme attaché parlementaire, Cyril Laparre apprend que le *Music-Hall*, le cabaret créé par Bernadette Biato, décédée en fin d’année 2017, est placé en liquidation judiciaire.

TEMPLE DU GLAMOUR BERGERACOIS

Alors que le temple du glamour bergeracois tarde à trouver un repreneur, Cyril Laparre parvient à convaincre Claire Rebière, directrice commerciale dans le secteur des assurances, de tenter l’aventure. Bingo. Leur offre est retenue. Pour 26 000 euros, les froufrous, les dentelles et les paillettes sont sauvés et avec eux, l’esprit des lieux, populaire à souhait. « Les choses n’étaient pas gagnées. Les cassandres s’en sont donné à cœur joie pour mettre en doute notre sérieux, mais nous ne nous sommes pas laissés décourager. Ma compagnie venait de passer semi-professionnelle peu de temps avant. Je me suis dit : quitte

Vins de Bergerac Le monde selon Grape



**ADRIEN
IMBERT**
cofondateur
de Grape

**STEVEN
GARCIA**
cofondateur
de Grape

Adrien Imbert et Steven Garcia, deux commerciaux aux têtes pleines d'idées, ont créé Grape. Leur entreprise vise à promouvoir les vins du Bergeracois par de l'événementiel et de l'e-commerce.

Par Marie LEMAITRE

Aux manettes de Grape, il y a Steven Garcia, 30 ans et Adrien Imbert, 27 ans. Commerciaux à Paris, ces experts du digital, de la vente et de la finance n'ont jamais oublié leur amour pour leur terroir d'origine : Bergerac. « Quand nous étions étudiants à Bordeaux, c'était un bonheur de tomber sur un vin de chez nous dans un bar tellement c'était rare », plaisante Adrien Imbert.

C'est un peu comme ça que Grape est née, d'un constat : les vins de Dordogne, pourtant de qualité, ne jouissent pas de la notoriété qu'ils méritent. « Avant cela, j'ai été saisonnier à la maison des vins de Bergerac, il y a cinq ans, et j'ai découvert un lieu magnifique, mais inutilisé, avec trop peu d'événements. Alors j'ai été le premier, là-bas, à faire des soirées festives pour faire découvrir des viticulteurs. Ça a super bien marché. »

“ Les vins de Dordogne, pourtant de qualité, ne jouissent pas de la notoriété qu'ils méritent ”



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

Le vignoble des Verdots a accueilli la soirée latino de Grape cet été. Et si touristes et locaux sont avant tout venus pour le thème, le domaine en a profité pour faire découvrir ses vins, en proposant visites et dégustations, puis en installant un bar à vin au fil de la soirée. « On a fait quelques ventes, mais le but c'est avant tout de faire marcher le bouche-à-oreille, que les gens reviennent et soient fidélisés », résume Claire Blais, commerciale au vignoble.

DES SOIRÉES À THÈMES POUR AMENER UNE NOUVELLE CLIENTÈLE

Le fruit de Grape a germé et les deux fondateurs se sont donné une mission : promouvoir et apporter de la visibilité aux vins de Bergerac, « de manière originale », souligne Adrien Imbert, avec de l'événementiel. En 2023, le duo a organisé quatre soirées à thème – Périgourdine, Latine, Andalouse et Africaine – avec les premiers vignobles partenaires à se lancer dans l'aventure : le domaine du Haut Montlong, le vignoble des Verdots, le château de Tiregand, et le Château Michel de Montaigne. « Avec ces soirées, on veut attirer les touristes, et les locaux pour amener une nouvelle clientèle », note Adrien Imbert.

DES SOIRÉES À BORDEAUX, PARIS, LONDRES ?...

Pour la jeune entreprise, organiser une soirée à thème est aussi un prétexte pour apporter une vitrine aux viticulteurs partenaires qui peuvent proposer leurs vins et les accorder aux mets proposés lors de la soirée. « Ces soirées ont ramené un public plus jeune, et on a pu montrer aux Bergeracois que le vin de leur terroir est tellement varié qu'il peut s'associer avec de la cuisine du monde entier, que ce vin a sa place partout. » Pour les prochains événements, Adrien Imbert et Steven Garcia espèrent réunir encore plus de viticulteurs. Les deux commerciaux sont déjà en pourparlers avec dix propriétaires... Et pour ces soirées, ils voient grand, et loin. « On essaie d'organiser un événement à Darwin, à Bordeaux, et peut-être un autre à Paris. Mais le vin de Bergerac est aussi destiné à l'exportation, alors pourquoi pas des soirées à Londres, Berlin, et aux États-Unis un jour », ambitionne Adrien Imbert.

DES « PÉPITES »

Les deux jeunes Bergeracois en sont convaincus, les vins de Dordogne ont de belles perspectives devant eux. « Ici, beaucoup de vignobles sont en train d'être repris, il y a du dynamisme et le vin de Bergerac pourrait prendre une nouvelle ampleur, on a tout à jouer ici à Bergerac, seulement aujourd'hui, l'activité est tirée par les grandes appellations comme le monbazillac, mais on a de très belles choses qu'il reste à promouvoir. » Intarissable sur son terroir, Adrien Imbert évoque notamment l'appellation Rosette, une « pépite » qui doit être connue.

Et pour lui, c'est tout l'enjeu de son entreprise, qui va venir au service des vins et surtout des viticulteurs.

VENTE EN LIGNE

« L'e-commerce est le futur pour tous les biens de consommation, c'est un virage à ne pas rater pour les vins de Bergerac », relève Adrien Imbert. La vente en ligne est proposée sur le site Internet de Grape depuis décembre 2023. « Ça a été un succès, on a reçu pas mal de commandes avec un panier moyen de 100 à 150 euros. Les gens ont pris plusieurs bouteilles pour tester et le rouge a bien plu », se réjouit Adrien Imbert. Les deux jeunes entrepreneurs en ont profité pour proposer un concours sur la page Instagram, afin de faire connaître leur site et générer davantage de trafic.

“ L'e-commerce est un virage à ne pas rater pour les vins de Bergerac ”

FÉDÉRER POUR RAYONNER

« On veut permettre aux viticulteurs qui n'ont pas les moyens d'investir dans ce type de site Internet de pouvoir malgré tout vendre en ligne, et aussi de communiquer. » Car la jeunesse d'Adrien et Steven les mène aussi à communiquer sur les réseaux sociaux. « Les petits viticulteurs pourraient ainsi passer par nous aussi pour leur communication, comme une agence de pub », note le cofondateur. Pour les deux fondateurs de Grape une chose est sûre, le vin de Bergerac n'en sortira que plus fort si les viticulteurs travaillent ensemble, et leur entreprise est là pour les y aider. « C'est gagnant-gagnant », sourit Adrien Imbert. ■



Périgord Un écosystème favorable aux projets

Chaque Soirée Investisseurs, orchestrée par l'Incubateur H24 et Périgord Développement, permet un focus sur la dynamique locale de création d'activités.

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

Lors de la rencontre proposée à l'espace Aliénor du Grand Périgueux en fin d'année 2023, Jacques Auzou a déclaré devant les jeunes pousses, accueillies pour pitcher devant un parterre d'investisseurs, qu'il se souvenait des débuts de la Sobeval ou d'Inovelec avec une poignée de salariés. « Tous les espoirs sont permis. Même si on a perdu certains paris, l'essentiel est de conserver ce qu'on a et d'attirer d'autres projets. » Le président de l'agglomération périgourdine est ravi de voir l'Institut du goût acheter les anciens locaux de la Pépinière, à Cré@Vallée, pour continuer de se développer. Et il se félicite de voir des entreprises qui ont réussi aider des porteurs de projets.

DES LEVÉES DE FONDS IMPORTANTES

C'est tout le sens de cette troisième réunion du club des investisseurs. Raymond Hammel, fondateur de H24, rappelle que 50 porteurs de projets sont déjà passés par cet incubateur et qu'une dizaine de levées de fonds importantes ont marqué des réussites comme celle de Dermoioniq (avec 1 million d'euros), ABC Résidences (2,5 millions d'euros), Greescopie (1 million d'euros), Alert'eau (180 000 euros), TIL (une deuxième levée de 250 000 euros après 450 000 au démarrage), RunnrZ (350 000 euros), Odysio (100 000 euros) sans oublier BioAZ qui a, de plus, remporté un prix national au 25^e concours d'innovation i-Lab 2023 (79 lauréats parmi 400 candidats) dans la catégorie Pharmacie & biotechnologies (22 % des distinctions).

ENTREPRENEURS PROMETTEURS

Pour François Gaumet, coprésident d'Initiative Périgord, « premier partenaire de risque des entreprises », et directeur de Périgord Développement, H24, la pépinière Cap@Cités et la French Tech Périgord forment un écosystème capable de casser un déterminisme métropolitain. « Les villes moyennes accueillent des projets innovants et des start-ups locales ont déjà de beaux parcours. » Et de rappeler la démarche proactive de sa



structure qui a organisé ces deux dernières années, en plus de celles plus anciennes et régulières à Paris, une opération de présentation à Bordeaux, persuadé d'un ruissellement favorable. « Nous recevons des projets issus d'un développement endogène en plus de projets exogènes, que prolonge notre réseau parisien de business Angels », a ajouté le directeur de Périgord Développement. En prélude aux trois pitches de cette soirée, Sylvie Lerat, avocate en droit fiscal au cabinet Bloom-Legal, a partagé des perspectives sur les outils à disposition des investisseurs. ■

Parentela Une plateforme pour la naissance

La naissance est programmée pour ce printemps, mais la start-up est déjà en mouvement. Parentela veut rapprocher parents et futurs parents et professionnels de la périnatalité.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Toutes deux ont 33 ans et sont devenues mamans en 2020. Mélanie Maties, psychologue, et Anne-Sophie Le Pemp, passée par la CAF Dordogne, ont imaginé la plateforme qu'elles auraient aimé trouver, un super guide des informations liées à la maternité et à la parentalité. « Avec notre parcours, nous connaissons les services d'accompagnement des professionnels de santé et du bien-être, souvent peu visibles car récents. » De quoi alléger la charge mentale des parents.

« FACILITER LA VIE DES PARENTS »

Grâce à leur intégration à H24 (voir article ci-contre), elles ont réalisé une étude de marché sur les attentes des uns et des autres. Puis une phase test dans le Grand Périgueux a permis de vérifier l'efficacité d'un prototype permettant de prendre rendez-vous en ligne.

« 100 rendez-vous ont ainsi été pris auprès de 32 professionnels référencés : psychologues, monitrice portage, conseillère allaitement... Une grande diversité d'approches. » Elles travaillent sur une solution plus performante avec d'autres fonctionnalités : réserver des ateliers collectifs, recevoir du contenu personnalisé, échanger sur un forum. Pour les professionnels, en attente de liens au sein de ce secteur, Parentela facilite le développement d'activités en augmentant la visibilité et la mise en réseau, et l'agenda en ligne.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE

Au regard du nombre croissant de professionnels et de l'intérêt pour les pratiques bien-être, le duo observe « qu'aucun outil ne répond à l'ensemble des besoins ». Le déploiement national est prévu sur cinq ans à partir du lancement officiel en Dordogne, en avril, « avec l'objectif d'atteindre 5 % des spécialistes en périnatalité et parentalité ». Un scénario prudent pour ce modèle qui repose sur l'abonnement des professionnels. Les deux fondatrices, entourées de talents locaux, ont obtenu la prestation tremplin innovation de BPI France et de la Région. Fortes de l'impact social positif et du caractère innovant de leur solution, elles ont été sélectionnées sur We Do Good, investissement en ligne qui fonctionne avec des royalties. « Chaque trimestre, pendant 5 ans, l'investisseur reçoit un pourcentage de notre chiffre d'affaires. 5,8 % du CA seront reversés ainsi. » Elles ont apporté 80 000 euros en propre et espèrent recueillir une somme équivalente. Après leur prestation remarquable lors de la Soirée Investisseurs, d'autres entrées au capital pourraient renforcer cette campagne participative. ■



Les deux créatrices de Parentela : Mélanie Maties et Anne-Sophie Le Pemp

Trélassac ARTISANS DU BOIS INVESTIT SUR SON ATELIER

Artisans du bois, entreprise spécialisée dans les travaux de menuiserie bois, PVC intérieurs et extérieurs, pose de bardage et de parquets, prévoit de moderniser les outils informatiques et de production de l'atelier : achat d'une plaqueuse, d'une raboteuse et d'une toupie numérique, logiciel de gestion plus performant pour faciliter le suivi des équipes de conduite de travaux. Soit un investissement total de près de 155 000 euros pour une évolution qui devrait lui permettre de prétendre à des marchés nécessitant une plus haute technicité, de mieux se placer en prix sur le marché et de réduire la pénibilité du travail pour les salariés. Le Grand Périgueux l'accompagne avec une subvention de 10 000 euros.



© Shutterstock

Sarlat AIR FRANCE S'ENVOLE EN PÉRIGORD

Partenaire du trophée Jean-Rougié, décerné lors concours de cuisine des étoiles montantes de la gastronomie à Sarlat, Air France a remis à la Ville de Sarlat, la maquette de l'avion Airbus A220 baptisé... *Sarlat-la-Canéda*. Le maire de Sarlat, Jean-Jacques de Peretti, a reçu le directeur régional d'Air France dans le Sud-Ouest, Sébastien Champion, le dimanche 21 janvier, lors d'une cérémonie symbolique. Plus d'un an après le premier vol de l'A220, la maquette de l'avion a été remise au premier magistrat. Air France a baptisé le douzième avion de sa flotte *Sarlat-la-Canéda*, une tradition de la compagnie qui met l'accent sur le statut emblématique de la ville.

Au centre, le directeur régional Air France, Sébastien Champion et le maire de Sarlat, Jean-Jacques Pèretti



© Ville de Sarlat



DEUX CONCOURS À VENIR POUR LES MÉTIERS DE BOUCHE

Les inscriptions sont ouvertes pour les concours de meilleur flan pâtissier et de meilleur pâté de campagne de la Dordogne. Le premier se tiendra le dimanche 4 février, et le second le lundi 5 février au parc des expositions du Périgord, à Marsac-sur-l'Isle. Ces concours professionnels des métiers de bouche de la Dordogne sont organisés par la cité du goût et des saveurs, portée par la chambre des métiers et de l'artisanat de la Dordogne, en partenariat avec Ravis 24. Le premier concours est ouvert à tous les boulangers-pâtisseries de Dordogne, patrons comme salariés à raison d'une candidature par entreprise. Les candidats devront présenter deux flans pâtisseries identiques, posés sur un rond en carton, avec des caractéristiques précises. Le concours du meilleur pâté de campagne de la Dordogne est ouvert aux artisans bouchers et bouchers-charcutiers, gérants d'entreprise comme salariés. Les candidats devront présenter un morceau de pâté de campagne d'au moins 500 grammes, respectant des critères précis. Informations et inscriptions :

www.artisanat24.com/deux-concours-pour-les-artistes-de-l'alimentaire/ et **06 85 65 87 70**

Dordogne BIENTÔT UNE BROCANTE AUX MATÉRIAUX

Une « Brocante aux matériaux » se prépare à l'échelle du département les 15 et 16 mars : cet événement permettra aux entreprises du bâtiment d'ouvrir leurs entrepôts pour vendre sur place leurs articles en surplus de chantier, déclassés ou en démonstration qui conservent une valeur d'usage. Pour le grand public, cette opération permet de favoriser le réemploi des matériaux du Bâtiments Travaux Publics à prix réduits. Pour les entreprises, c'est l'opportunité de valoriser une démarche environnementale, de libérer des espaces de stockage et d'augmenter leur visibilité. Animé et coordonné par Coop'Actions (inscriptions sur **www.coopactions.com**), acteur de l'écologie industrielle territoriale, ce projet a déjà réussi en Lot-et-Garonne l'an dernier avec le syndicat des déchets ValOrizon.





Touch2See Voir avec les doigts !

Cette tablette développée par la start-up toulousaine Touch2See va révolutionner la vie des personnes non voyantes. Elles peuvent désormais vivre un événement sportif par le toucher grâce à un aimant qui se déplace en temps réel. L'innovation est déployée en ce moment à la Coupe d'Afrique des Nations.

Par Maxime FAYOLLE

Quiconque a déjà vécu un match de football à la radio connaît la frustration de ne pas avoir l'image et de se laisser seulement guider par le son. « Souvent la radio situe assez mal la zone du terrain dans laquelle se passe l'action », explique Arthur Chazelle, le fondateur de

Touch2See. « De plus, il y a une latence avec l'action réelle ce qui fait qu'une personne non voyante ne peut pas s'aider d'un poste de radio si elle est présente au stade. » Quelques stades de Ligue 1 ont bien des systèmes d'audiodescription mais ils sont peu nombreux (3 % des stades en France) et leur qualité aléatoire. C'est là que la tablette développée par la start-up toulousaine change tout.

TOUT PART D'UNE VIDÉO

L'histoire de Touch2See n'aurait jamais existé sans César Daza. Ce Colombien est filmé avec une personne non voyante, les mains dans les siennes, retraçant le déplacement des joueurs et du ballon. Pour Arthur Chazelle, c'est un déclic. « On s'est rendu compte que plus de 200 millions de personnes dans le monde étaient non voyantes ou malvoyantes profondes. Un chiffre qui devrait être multiplié par 3 d'ici 2050. »

FOOT ET RUGBY

L'accessibilité des événements sportifs est un problème majeur pour ces personnes en situation de handicap. Mais comment reprendre l'idée simple de César Daza et la transformer en un processus industriel ? C'est là qu'entrent en jeu les données sportives. Chaque match de football en France est connecté à un système qui géolocalise en temps réel chaque joueur et le ballon. Il suffit alors de les intégrer à la tablette et de relier ces coordonnées à un aimant. Celui-ci se déplace en temps réel sur le terrain miniature inséré sur le dessus de la tablette. La personne non voyante n'a plus qu'à

“ La tablette permet à une personne non voyante de sentir ce qui se passe ”

suivre le curseur du doigt. « Pour l'instant, on a 2 cartes interchangeables : football et rugby. Mais demain, on aimerait ajouter une dizaine de sports comme le basket, le handball... » À ce système de positionnement en temps réel s'ajoute une audiodescription qui explique

en même temps ce qui se passe sur la pelouse. « Cela permet à une personne non voyante de comprendre et de sentir ce qui se passe, comment se déroule l'action. »

LES LIGUES SPORTIVES À L'AFFÛT

Dans chaque sport, les ligues et fédérations ont pour objectif de rendre accessibles le spectacle au plus grand nombre. L'innovation toulousaine est donc scrutée avec attention. « Nous avons deux types de cibles », précise Arthur Chazelle. « D'abord, les événements réguliers comme les championnats nationaux. Ensuite, les compétitions extraordinaires qui n'arrivent que ponctuellement. » La tablette Touch2See était d'ailleurs déployée en phase de test pendant la Coupe du monde de rugby en France sur une dizaine de matchs. Et depuis le 13 janvier, la jeune pousse est présente en Côte d'Ivoire pour la Coupe d'Afrique des Nations. L'objectif pour l'équipe toulousaine est désormais de passer à l'étape de l'industrialisation. « On travaille avec un cabinet à Toulouse. Nous voulons y parvenir pour le mois de mars. » Histoire d'être prêt pour de grands événements à venir.

LE B TO C COMME DERNIÈRE ÉTAPE

Les retours des utilisateurs lors des tests effectués ont été très satisfaisants. « On a la sensation du terrain au bout des doigts », affirme Christophe, déficient visuel et grand fan de l'Olympique de Marseille.

“ On souhaite une couverture importante dès la saison 2024-2025 ”

« En général je ne viens pas au stade, mais là ça m'a procuré de l'émotion ! » Le projet Touch2See a d'ailleurs été récompensé à plusieurs reprises, et notamment par l'Apajh (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés). « C'est valorisant d'être reconnu par les acteurs du sport mais aussi et surtout par ceux du handicap », souligne Arthur Chazelle.

La dernière étape pourrait être de proposer cette tablette directement aux particuliers qui en font la demande pour suivre n'importe quel match depuis leur canapé. « Il y aurait un programme et la tablette se connectera seule aux données. » L'objectif est de proposer ce service à prix coûtant afin de limiter les coûts pour l'utilisateur. Mais la priorité de Touch2See est d'abord de généraliser l'usage de cette tablette sur les stades français. « On souhaite une couverture importante dès la saison 2024-2025 », espère Arthur Chazelle qui collabore activement avec le Toulouse FC et le Stade Toulousain pour que les personnes non voyantes reviennent apprécier le spectacle au Stadium et à Ernest-Wallon. ■



Arthur Chazelle (accroupi au premier plan) avec un groupe d'utilisateurs devant le stade Geoffroy-Guichard à Saint-Étienne.





L'Isle-Jourdain

La Vélo Factory en selle

Située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Toulouse, une unité d'assemblage de vélos vient d'ouvrir ses portes à L'Isle-Jourdain. Portée par le groupe gersois Cyclelab, cette nouvelle « Vélo Factory » espère produire 15 000 vélos en 2027.

Par Bérengère BOSI

Tout roule pour Cyclelab. Le groupe gersois installé à L'Isle-Jourdain (32) vient de franchir une nouvelle étape en inaugurant le 19 janvier dernier son usine d'assemblage de vélos : la Vélo Factory. Un projet à 1,8 million d'euros, soutenu à hauteur de 350 000 euros par l'État et 600 000 euros par la Région Occitanie. « Nous voulons encourager une souveraineté industrielle dans les territoires ruraux », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région, présente à l'inauguration de l'outil de production.

Située à proximité du siège du groupe Cyclelab, l'unité d'assemblage mesure 1 450 m², répartis en une zone de montage et un espace de stockage de 7 200 m³. « Nous avons repris une ancienne carrosserie et avons réalisé une extension de 1 000 m² », explique Antoine Siceaux, directeur du site. « Il s'agit de la neuvième usine d'assemblage de vélos en France », précise Carole Delga.

DU VÉLO CLASSIQUE AU VÉLO À HYDROGÈNE

Depuis la mise en service de l'usine en décembre dernier, une centaine de vélos a déjà été montée. « Nous proposons nos services à différents types de clients : les collectivités, les marques de vélos, les start-ups ou encore les distributeurs », explique le directeur. La Vélo Factory revendique un savoir-faire sur tous les types de vélos : classiques, cargos ou électriques. Elle a même été choisie par l'entreprise biarrote Pragma Industries pour assembler ses vélos innovants à hydrogène. « 30 % de l'activité de 2024 est déjà programmée », se félicite Denis Briscadieu, fondateur et président du groupe Cyclelab. « Les commandes varient. Il peut s'agir de séries de 20 vélos, à plusieurs centaines », ajoute Antoine Siceaux.

7 500 VÉLOS DÈS 2024

« Notre objectif est d'assembler 7 500 vélos en 2024, 10 000 en 2025 et 15 000 en 2027 », indique le directeur du site. Pour ce faire, la Vélo Factory, qui emploie pour l'heure deux ETP et travaille avec des intérimaires, envisage déjà de recruter. « Huit à dix personnes pourraient nous rejoindre dans l'année en fonction des commandes, anticipe Antoine Siceaux. Dans cette optique, nous avons déjà fait passer des entretiens assez atypiques puisque nous avons choisi de faire des recrutements sans CV. » À terme, le site pourrait employer une vingtaine de personnes.

UNE SECONDE USINE EN 2027 ?

« Nous préférons avancer humblement, comme le groupe l'a toujours fait, mais si la demande est là, on pourrait envisager une phase 2 dans la vie de la Vélo Factory, avec

“ Si la demande est là, on pourrait envisager l'ouverture d'une seconde unité d'assemblage après 2026 ”

CYCLELAB SUR LA ROUTE DU SUCCÈS

Né en 2000 avec le lancement des enseignes Culture Vélo, le groupe Cyclelab fondé par Denis Briscadieu est aujourd'hui un acteur majeur du monde du deux-roues. Le groupe chapeaute désormais trois enseignes de distribution de vélos (Culture Vélo, Bouticycle et Vélo Station) et une de running : Les Foulées. Le groupe compte ainsi plus de 130 magasins en France qui emploient plus de 500 collaborateurs et génèrent 150 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Le groupe propose par ailleurs du service (ingénierie informatique, communication, vente en ligne) et de la formation à travers son centre Sup de Vélo qui forme aux métiers du vélo.



l'ouverture d'une seconde unité d'assemblage après 2026 », confie Denis Briscadieu. Il s'agirait alors d'une usine plus grande, qui fonctionnerait non pas comme la première, avec des postes de montage, mais avec un convoyeur de vélos. « Le foncier est disponible juste à côté de la première unité d'assemblage », précise le président.

UN CLUSTER RÉGIONAL

Avec ce nouvel outil de production, la Vélo Vallée (cluster régional lancé en 2018 et présidé par Denis Briscadieu) passe un nouveau cap. « L'Occitanie est la troisième région à avoir son cluster autour du vélo après les Pays de la Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes », se félicite Carole Delga. Un projet cher à la Région Occitanie qui a adopté en 2020 son « Plan vélo », destiné à soutenir le développement de la filière et à encourager les mobilités douces, notamment la pratique du vélo. À ce jour, la filière vélo représente environ 70 entreprises qui font travailler 1 000 salariés en Occitanie. ■



Denis Briscadieu, fondateur et président du groupe Cyclelab (au micro) aux côtés de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

Fondation Cargo 1 million d'euros distribués

Créée en 2011, « Engagés Solidaires » est la Fondation du groupe Cargo, le leader de l'équipement de la maison. Elle vient de dépasser la barre du million d'euros distribué. Les associations partenaires agissent notamment en Afrique où 75 % des actions sont concentrées.

Par Maxime FAYOLLE



Le chèque symbolique de 1 million d'euros remis par la Fondation Cargo

Louis Musso est ému. Le président de l'association ARES Madagascar remercie chaleureusement les membres de la Fondation Cargo. « Grâce à « Engagés Solidaires », nous allons pouvoir atteindre notre objectif qui est de creuser 500 puits dans le pays. Auparavant, les

parents dans les villages nous disaient que leurs enfants mouraient de la dysenterie. Aujourd'hui ce n'est plus le cas ! » Un petit pas permis grâce au financement de la fondation toulousaine qui aide ARES depuis sa création. « On réalise des actions concrètes et c'est l'un des critères clés de notre fondation », rappelle Sandrine Forzy, la présidente de la fondation à laquelle les 5 sociétés du groupe participent (Cargo, Cedif, Centrakor Stores, Cogex et Gers Équipement).

VOIR LES CHOSES BOUGER

« Engagés Solidaires » aide exclusivement des associations portant des projets humanitaires dans les pays en voie de développement. Les projets sont portés à 75 % en Afrique et le reste est réparti entre l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine. « On aurait pu créer une fondation artistique ou bien donner un chèque aux Restos du Cœur chaque année, mais ce qui nous intéresse est de voir les choses bouger », poursuit Sandrine Forzy. À Madagascar, les avancées sont très concrètes. En plus des puits creusés, ARES a reçu le soutien de la fondation pour la culture du riz et la construction d'une école où se rendent 380 enfants. « On s'est rendu sur place. On a pu voir ces élèves marcher 2 h 30 pour venir à l'école, ça force le respect. Et ils ont une réussite de 100 % à l'entrée en 6^e » se félicite Louis Musso.

UNE DOTATION DE 150 000 € PAR AN

Depuis 2012, plus d'un million d'euros d'actions ont été financés. « Au départ, nous avons un crédit de 50 000 € par an puis nous avons triplé ce montant et aujourd'hui, l'enveloppe est de 150 000 € annuel », détaille la présidente. Deux fois par an, le comité de sélection se réunit pour décider des projets soutenus. En décembre dernier, une nouvelle ligne de 66 000 € de crédit a été débloquée. Elle va permettre de financer l'aide aux enfants orphelins de la République démocratique du Congo (association Amedi School) ou encore la construction de barrages au Mali (Bilou Toguna). ■



Formation au lycée Airbus de Toulouse

Aérospatial Dix ans de prospérité à venir

Le Pôle Aerospace Valley a présenté les résultats de deux études pilotées l'an passé dans le cadre du plan de relance France 2030. Ces diagnostics de compétences sur l'aéronautique et le spatial en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie concluent à un fort besoin de recrutement dans la décennie à venir.

Par Maxime FAYOLLE

La décennie qui arrive sera celle de l'aéronautique et du spatial. C'est en substance la conclusion des deux diagnostics menés pendant 6 mois l'an passé par le Pôle Aerospace Valley sur demande de l'État, dans le cadre du plan de relance France 2030. Tout l'écosystème a participé à l'établissement de ces diagnostics : industriels, collectivités, institutions, laboratoires de recherches...

PRÈS DE 50 000 NOUVEAUX EMPLOIS DANS LES DEUX FILIÈRES

L'objectif était de comprendre et mesurer les besoins en ressources humaines des deux secteurs, de les cartographier, dans le but de construire des parcours de formation innovants et adaptés. Dans l'aéronautique, les recrutements attendus d'ici 2025 représentent entre 25 000 et 30 000 personnes. Les raisons sont multiples et notamment les commandes importantes dans le secteur. Airbus a notamment plus de 8 000 avions dans son carnet, plein pour la dizaine d'années à venir. Mais il va aussi falloir orienter les recrutements vers la production d'avions moins gourmands en carburants et penser les appareils de demain. Pour cela, le Pôle estime que les effectifs en charge des nouveaux avions vont

passer de 2 000 salariés en 2022 à plus de 40 000 en 2035. Pour cela, des formations en rapport avec l'aviation décarbonée vont devoir se créer là où aujourd'hui n'existent que des programmes pour sensibiliser aux problématiques environnementales.

UNE FORMATION NEW SPACE À INVENTER

Dans le spatial, les besoins en recrutement sont moins importants. Le Pôle Aerospace les estime entre 1 200 et 2 600 personnes par an à horizon 2030. Si les métiers industriels sont privilégiés (avec un accent particulier à mettre sur les techniciens et pas uniquement les ingénieurs), les besoins couvrent aussi des métiers annexes davantage liés aux usages du spatial par l'utilisateur final. Tout comme dans l'aéronautique, le diagnostic pointe l'absence d'une formation orientée vers le « New Space » même si des programmes vont sensibiliser les étudiants à ces nouvelles problématiques que sont la prolifération des débris spatiaux, la surveillance de l'espace et l'écoconception. La création de ces formations d'avenir est une condition *sine qua non* pour que l'aéronautique et le spatial continuent de faire rêver les plus jeunes et attirent un nombre d'entre eux toujours grandissant. ■

Défaillances d'entreprises

Retour à une dure réalité

En 2023, 1 216 ouvertures de procédures collectives ont été recensées par le tribunal de commerce de Toulouse, soit une hausse de 40 % par rapport à 2019. C'est ce qu'a rappelé le président lors de l'audience solennelle le 18 janvier.

Par **Bérengère BOSI**

En 2023, 1 216 ouvertures de procédures collectives ont été recensées par le tribunal de commerce de Toulouse, soit une hausse de 40 % par rapport à 2019. « Le nombre de redressements judiciaires (342, NDLR) est en hausse de 28 % ; celui de liquidations judiciaires (808) de 54 % », a déclaré Laurent Granel le 18 janvier lors de l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Commerce. L'ancien président de la juridiction consulaire explique ces chiffres par la fin de « l'effet protecteur des divers dispositifs mis en œuvre par l'État pendant la crise sanitaire, notamment les PGE ». Les chiffres des défaillances d'entreprises avaient en effet été artificiellement maintenus à la baisse en 2020 et 2021 notamment, grâce au soutien du gouvernement « qui a permis de maintenir l'économie », note Laurent Granel, qui estime désormais qu'un « assainissement » est nécessaire.

LE COMMERCE PARTICULIÈREMENT TOUCHÉ

Parmi les secteurs les plus en difficulté, la construction, avec 290 procédures collectives ouvertes en 2023 contre 179 en 2022 et 218 en 2019. Le secteur du commerce est également particulièrement touché, avec 229 défaillances d'entreprises contre 185 en 2019. Enfin, 192 ouvertures de procédures collectives ont eu lieu en 2023 dans le secteur des cafés, hôtels, restaurants (CHR), contre 185 en 2019. « L'augmentation forte, de plus de 25 %, des injonctions de payer est également un élément annonciateur du malaise des entreprises », alerte Laurent Granel.

PHILIPPE DEDIEU À LA PRÉSIDENTIE

Face à ces chiffres, « le récit narratif (dans les médias, NDLR) des faillites est plus vendeur que ce qu'il se passe réellement dans les tribunaux », rassure toutefois Philippe Dedieu. Le nouveau président du tribunal de commerce de Toulouse, élu en fin d'année 2023, veut en effet voir le verre à moitié plein et s'employer à venir en aide aux entreprises. « Le tribunal de commerce est un lieu de vie au service des entreprises », affirme-t-il. Et pour que l'instance remplisse pleinement ses missions, le président s'est fixé quatre objectifs : « renforcer les forces vives du tribunal » en incitant les chefs d'entreprise à rejoindre les rangs des juges consulaires, promouvoir les conciliations amiables, entretenir les relations avec son environnement et renforcer le rayonnement du tribunal. « Nous devons démythifier le rôle du tribunal et nous faire connaître en allant à la rencontre des entreprises ». ■

Locacuisine voit plus grand

Numéro 1 français de la location de cuisines provisoires professionnelles, Locacuisine est en pleine croissance. Pour répondre à la demande, l'entreprise haut-garonnaise investit dans de nouveaux outils et ouvre une nouvelle antenne en Île-de-France.

Par Bérengère BOSI

Être au top et le rester. C'est l'ambition de Locacuisine, le spécialiste haut-garonnais de la location de cuisines provisoires professionnelles, qui veut asseoir en 2024 sa position de leader français sur son segment. L'entreprise basée à Lespinasse a installé 60 cuisines modulaires en France en 2023 et réalisé un chiffre d'affaires de 9,4 millions d'euros, en hausse de 50 % sur un an. Avec un total de 500 modules et 5 000 matériels de cuisine en service, sept millions de repas ont été servis l'année dernière « dans des endroits aussi variés que les internationaux de France de Tennis de Paris, le chantier de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le festival Pause Guitare à Albi ou le restaurant de plage à Messanges », affirment les dirigeants de Locacuisine.

4,5 MILLIONS D'EUROS INVESTIS

Face à la demande grandissante (Locacuisine a doublé son activité en trois ans) l'entreprise vient d'investir 4,5 millions d'euros pour étoffer son parc de 102 modules de cuisine provisoires supplémentaires et plus de 2 000 matériels neufs. « Nous privilégions principalement l'achat de matériels de marques françaises : 80 % des investissements sont made in France », se félicite Philippe Beato, dirigeant de Locacuisine. En 2024, l'enseigne va par ailleurs ouvrir une nouvelle base en Île-de-France et vient de recruter 15 nouveaux collaborateurs, portant son effectif total à 70 salariés. « Nous étendons aussi notre activité hors des frontières, notamment en Belgique et en Suisse, et envisageons également de le faire en Espagne », poursuit le dirigeant.

OUVERTURE D'UN E-SHOP

« De plus en plus de professionnels de la restauration ont changé de paradigme : jusqu'à présent ils investissaient pour posséder leur matériel. Aujourd'hui, ils ont basculé vers l'économie de l'usage, ce qui a boosté notre activité », constate Philippe Beato. Pour faciliter l'accès à ses services, l'entreprise a d'ailleurs ouvert, depuis le 1^{er} janvier, son e-shop : Mylocacuisine.fr. La plateforme, destinée aux professionnels de la restauration hors foyer, leur permet de louer directement les matériels de cuisine complémentaires dont ils ont besoin. ■

PHILIPPE
BEATO
dirigeant
de Locacuisinet

IKRAME
LAZAR

© D.R.

Toulouse DEUX CHERCHEUSES RÉCOMPENSÉES PAR LA FONDATION ARC

Roxana Khazen et Ikrame Lazar, deux chercheuses toulousaines travaillant au Centre de recherche en cancérologie et au Centre de biologie intégrative, ont été récompensées à hauteur de 100 000 euros chacune par la Fondation ARC grâce à l'appel à projets Passerelle. Cette dotation va leur permettre de poursuivre leurs recherches sur un an au sein de leur centre respectif et de postuler aux concours des Établissements publics à caractère scientifique et technologique dans l'espoir de devenir chercheuses statutaires. Roxana Khazen travaille spécifiquement sur la remobilisation du système immunitaire du patient pour l'orienter contre les cellules cancéreuses. Ikrame Lazar, quant à elle, s'intéresse à la résistance de certains cancers à des traitements par chimiothérapie. Ces recherches pourraient à terme ouvrir la voie à l'identification de nouveaux traitements pour renforcer l'action de ces chimiothérapies.

ROXANA
KHAZEN

© D.R.

Toulouse TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ENEDIS VA INVESTIR 340 000 EUROS

Enedis vient de sélectionner les 60 projets qui vont bénéficier de son aide en 2024. En partenariat avec Toulouse Métropole, Enedis consacre chaque année 340 000 euros à des projets en faveur de la transition écologique et l'inclusion sociale. Au total, plus d'une centaine d'associations ont candidaté pour cette promotion 2024. Parmi les 60 porteurs de projets retenus, on retrouve « Les Petits Débrouillards », « Toulouse Demain », « Casa 93 Mirail » ou encore « Le Grand Match d'ATM ». Ces subventions uniques en France s'inscrivent dans la raison d'être d'Enedis, devenue l'été dernier la première entreprise à mission du secteur de l'énergie. L'initiative a déjà permis d'aider plus de 250 projets en 5 ans, ce qui représente une aide supérieure à 1 million d'euros de la part d'Enedis. Par ailleurs, des salariés d'Enedis peuvent participer à ces projets en tant que bénévole, dans le cadre de la RSE.



Les équipes
d'Enedis (à droite)
aux côtés des
porteurs de projets
retenus

© Enedis

Haute-Garonne UNION DES FORCES ÉCONOMIQUES POUR 2024

C'est sous une forme inédite que les grands acteurs économiques de Haute-Garonne ont souhaité leurs vœux en cette année 2024. Pour la première fois, la CCI de Toulouse Haute-Garonne, le Medef 31, la CPME 31, la FFB de Haute-Garonne et l'UIMM Occitanie se sont réunis le 18 janvier pour une « cérémonie des vœux des forces économiques de Haute-Garonne ». « L'unité est importante en cette période difficile entre crises géopolitiques et inflation durable », a rappelé Patrick Piedrafita, président de la CCI, insistant toutefois sur la résilience des entreprises du territoire. « La croissance de notre économie départementale a augmenté de 3 % en 2023, ce qui place la Haute-Garonne au deuxième rang des départements en croissance en France ». De leurs côtés, les présidents de la CPME 31, Vincent Aguilera, et du Medef 31, Pierre-Olivier Nau, ont invité l'auditoire composé de plusieurs centaines de dirigeants à s'engager pour peser davantage dans les prises de décisions politiques. « Je m'étonne que seuls 10 à 12 % des chefs d'entreprise soient adhérents à un syndicat patronal », a déploré Pierre-Olivier Nau.



Occitanie UN PROGRAMME POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL DES ENTREPRISES

Cinq entreprises haut-garonnaises intègrent la première promotion de l'Accélérateur International Occitanie, aux côtés de dix autres entreprises. Le programme, porté par la Région Occitanie et Bpifrance, vise à accompagner pendant 12 mois « 15 entreprises à fort potentiel », afin de les aider à se développer à l'international. Sont retenues en Haute-Garonne : DMS Éducation (conception et réalisation de système didactiques destinées aux formations), l'ESN LabSoft, Innopsys (équipements et logiciel à destination des laboratoires), BYG Informatique (éditeur de logiciels spécialisé dans les solutions de gestion de données dans le secteur de la santé) et le cabinet de conseil et formation Axsens bte.



Jumping International de Bordeaux **Une forme !** **olympique !**

Le Jumping International de Bordeaux, organisé par Beam, propose un événement équestre à 360° avec compétitions sportives, salon du cheval et spectacle équestre (le Cadre noir) du 1^{er} au 4 février sur fond d'année olympique.

Par **Nathalie VALLEZ**

L'édition 2024 du Jumping est un peu particulière car marquée par l'esprit olympique ! Le Jumping, organisé par Bordeaux Events and more (BEAM) est un événement équestre à 360° qui propose des disciplines sportives : deux olympiques, le saut d'obstacles et le concours complet (via le cross indoor) ainsi qu'une plus traditionnelle, l'attelage à 4 chevaux. À cette occasion, des médaillés et présélectionnés olympiques, candidats à la coupe du monde et autres champions seront présents. À commencer par Henrik von Eckermann, numéro un mondial et champion du monde en titre, Steve Guerdat, champion olympique et vainqueur de l'étape bordelaise de 2020 ou encore Pieter Devos qui vient de remporter l'étape de la coupe du monde FEI Longines. Trois présélectionnés olympiques pour Paris 2024 mèneront la sélection française de 14 cavaliers pour le Devoucoux Indoor Derby.

CADRE NOIR EN MUSIQUE

L'événement de cette édition est la participation du Cadre noir de Saumur. Cette institution (tant civile que militaire) qui compte 31 écuyers décline 4 missions :

la formation des cadres enseignants, le soutien à la filière équine, le pôle paradressage et le rayonnement de l'équitation de tradition française. Pour l'occasion, une équipe de 50 personnes et 35 chevaux seront présents pour un spectacle prestigieux *Au cœur du grand manège* qui évoque en 15 tableaux l'histoire de cette institution de renom sur fond de musique : un piano étant présent pour « l'enveloppe musicale », comme l'a précisé l'écuyer Laurence Sautet qui participera au spectacle. Autre rendez-vous exceptionnel : la « battle de dressage » lancera des défis lors d'un show inédit (en 3 rounds), avec la participation du public.

“ Une équipe de 50 personnes et 35 chevaux seront présents pour le spectacle prestigieux *Au cœur du grand manège* qui évoque l'histoire du Cadre noir ”

SANTÉ ÉQUINE

Le salon du cheval rassemble quant à lui quelque 230 exposants : « C'est une filière très dynamique à la fois de compétences et de passionnés », a estimé Sabine Zaegel, directrice du Jumping, avec des équipements aussi bien pour les cavaliers, que pour les chevaux, les écuries ou les transports, avec la présence



© Artiste Associé

© Artiste Associé



© Artiste Associé

Karim Laghouag,
gagnant de l'Indoor
Derby 2023

d'un forum « santé équine » où le bien-être animal sera au cœur des préoccupations. « 3 millions de personnes montent à cheval », a rappelé Frédéric Morand, vice-président de la fédération française d'équitation qui compte 680 000 licenciés, et qui est la première fédération en termes d'employeur et la plus représentative des femmes avec 80 % de licenciées et 1,4 million de départs en compétition chaque année ! « Le Jumping fait partie des 10 événements retenus par la profession qui font rayonner la France à l'étranger », s'est réjoui Stéphane Kintzig, DG de Beam, en guise de conclusion. ■

Financement

NOUVELLE-AQUITAINE AMORÇAGE A PRÊTÉ 1,8 M€ À 36 START-UPS EN 2023

Créée en 2002 à l'initiative de la Région et de la Caisse des Dépôts pour favoriser le développement des entreprises innovantes via un dispositif de prêt d'honneur à taux 0 %, Nouvelle-Aquitaine Amorçage annonce avoir attribué 72 Prêts d'Honneur Innovation d'une valeur totale de 1,8 M€ en 2023. 36 start-ups ont été financées, dont 23 orientées vers l'impact et la santé.

« La forte proportion de start-ups à impact environnemental et sociétal est un signe très encourageant pour l'écosystème. Je crois profondément à l'impact transformateur des entreprises pour la société », a réagi Marie Mérouze, présidente de l'association. Le Prêt d'Honneur Innovation est accordé aux porteurs de projet pour accroître les fonds propres de leur entreprise, sans prise de participation au capital.

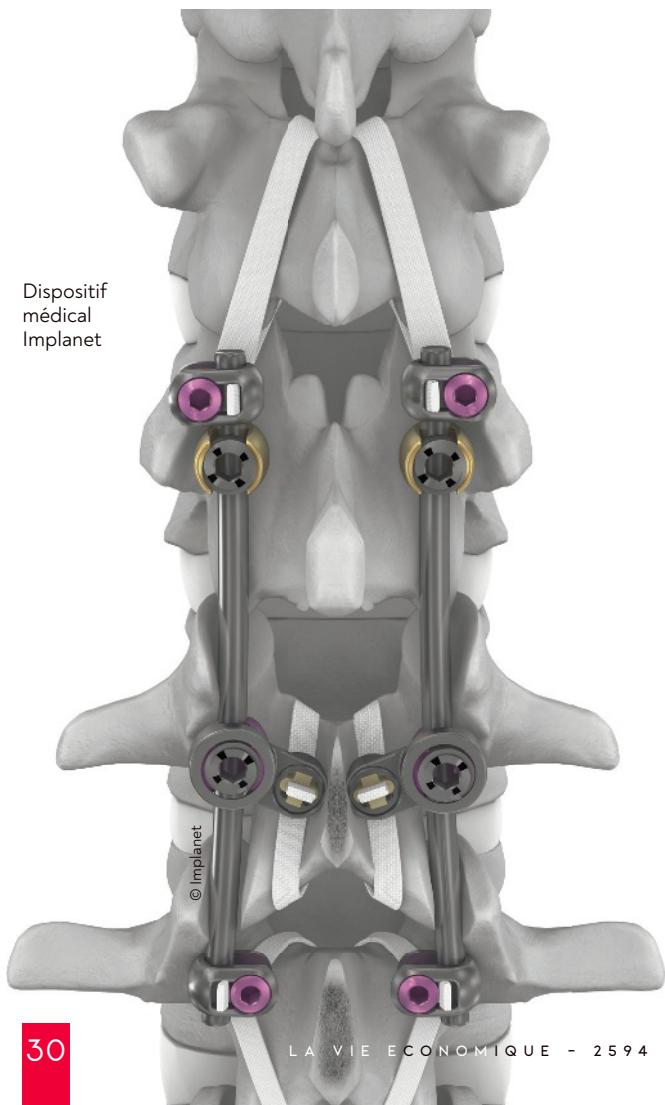


Bordeaux-Boston

IMPLANET : UN CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 DE 7,4 MILLIONS D'EUROS

La société de technologies médicales, spécialisée dans les implants destinés à la chirurgie orthopédique et la distribution de matériel médical technologique, basée à Bordeaux et Boston, termine 2023 avec un chiffre d'affaires de 7,4 millions d'euros. « Alors que nous clôturons l'année par une belle performance sur le marché français, notre chiffre d'affaires aura été impacté par le ralentissement de notre activité à l'international. Dans ce contexte, nous avons activement travaillé à la réorganisation de notre filiale américaine, à la fois par un investissement dans notre force de vente locale et par l'enregistrement de nouvelles solutions sur ce territoire », précise dans un communiqué Ludovic Lastennet, directeur général d'Implanet. L'entreprise lancera également en 2024 une « nouvelle gamme inédite d'un système de fixation postérieure hybride » ; la distribution de nouveaux matériels médicaux issus de la collaboration des équipes R&D françaises et chinoises ; et le lancement commercial de la gamme JAZZ® en Chine. Implanet a dans ce cadre annoncé une levée de fonds, « pour laquelle notre partenaire Sanyou Medical s'est déjà engagé à hauteur de 5 millions d'euros ». Ouverte à tous les actionnaires, l'opération a été lancée le 17 janvier.

Dispositif
médical
Implanet



Domofrance, Logivolt et WAAT ont signé un contrat pour l'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) sur 6 immeubles



Gironde **DOMOFRANCE EXPÉRIMENTE LA RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

Le premier bailleur social de Nouvelle-Aquitaine, dont le siège est basé à Bordeaux, a signé avec Logivolt et WAAT un contrat pour l'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) sur les parcs de stationnement de six immeubles. Il s'agit d'expérimenter un dispositif de tiers financement innovant pour faciliter l'accès à la recharge des locataires de logements sociaux de Domofrance. Cela représente plus de 230 places de parking à équiper sur les communes de Bègles, Bordeaux, Latresne et Villenave-d'Ornon. Le financement des infrastructures sera entièrement couvert par Logivolt, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, qui propose un dispositif sans reste à charge pour le bailleur et un coût modéré pour les locataires. Les études de réalisation sont actuellement réalisées par l'opérateur WAAT pour une mise en service au plus tard à la fin de ce premier semestre.

DELPHINE SABATEY

présidente du Conseil de l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine **LES PRIORITÉS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES POUR 2024**

Delphine Sabatey, présidente du Conseil de l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, a adressé ses vœux à ses confrères et partenaires pour l'année 2024. « L'année 2023 a été chahutée, avec notamment la tentative de mise en place du guichet unique et une tentative de cyberattaque », a-t-elle commenté. Et de définir les trois priorités qui occuperont la profession pour l'année à venir : l'accompagnement numérique (des cabinets et des clients), la responsabilité sociétale des entreprises et la prévention des difficultés. En préambule de ces vœux, l'institut Sofos, think tank créé par l'Ordre des experts-comptables, a présenté une enquête sur la situation du marché de l'immobilier en Nouvelle-Aquitaine. L'institut y propose un plan Marshall comprenant vingt mesures destinées à relancer le secteur.

Kiwi de l'Adour

La qualité doublement certifiée

Près de 11 000 tonnes de kiwis de l'Adour ont été récoltées en 2023. Le fruit, majoritairement cultivé dans les Landes, est le seul kiwi français à arborer un Label Rouge et une Identification géographique protégée.

Par Cécile AGUSTI

Depuis la fin décembre, le kiwi de l'Adour est de nouveau disponible sur les étals. Il y restera jusqu'au mois de mai. Mais qu'il se déguste maintenant ou dans quelques semaines, il aura été récolté autour du 10 novembre dernier. Chaque année, c'est à cette période que les cueilleurs s'activent durant une dizaine de jours dans les 1 200 hectares de vergers plantés en bordure des Gaves et de l'Adour. Ici, on attend le dernier moment pour ramasser à la main les kiwis verts de la variété Hayward. « Les dates de récolte sont dictées par le taux de sucre, explique Jean-Marc Poigt, producteur à Hastinges et président de l'association du kiwi de l'Adour. Plus il est élevé, plus les fruits ont d'arômes. Alors, on patiente... » Au point que les kiwis locaux sont

les derniers à être ramassés. « S'ils attendaient aussi longtemps que nous, les autres bassins de production risqueraient de perdre leur récolte. Ici, la proximité des rivières nous offre une protection relative contre les gelées. Nous avons décidé d'exploiter cet atout pour nous démarquer et asseoir notre notoriété. »

CUEILLI À MATURITÉ

Originaire de Chine, le kiwi est cultivé en Europe depuis les années 1970. Durant la décennie suivante, les plantations connaissent une progression fulgurante. Jusqu'à un effondrement du marché au début des années 1990. Devant une offre bien supérieure à la demande, le prix payé aux producteurs est divisé par 10, passant à l'époque de 10 francs du kilo à un franc... « Ça ne couvrait même plus le stockage au froid ! »



La récolte de 2023 est en hausse de 10 % par rapport à 2022

© Clin d'oeil photographie

DE L'ARBRE À LA TABLE

La vallée de l'Adour s'étend sur plus de 50 km le long des Gaves et de l'Adour. Près de 400 producteurs y produisent du kiwi de l'Adour sur les

1 200 hectares inscrits en zone IGP (60 % dans les Landes, 35 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 5 % dans le Gers et les Hautes-Pyrénées).

Autour du 10 novembre, lorsque le taux de sucre atteint le niveau optimal, la récolte est lancée pour une dizaine de jours. « Après ramassage, les fruits sont laissés à l'air libre durant 48 heures, le temps pour leur pédoncule de cicatriser », explique Jean-Marc Poigt, producteur à Hastingues et président de l'association du kiwi de l'Adour. S'ils étaient mis au froid immédiatement, ils risqueraient des attaques de botrytis, un champignon parasitaire.

Les kiwis sont ensuite conservés en chambres froides. « Le froid ralentit leur métabolisme, mais permet aussi de révéler tous leurs arômes. » C'est pourquoi ils y restent au moins un mois. Les premiers lots ne sont commercialisés que pour les fêtes de fin d'année.

Les autres sont progressivement mis en marché jusqu'au mois de mai.

Forts de leur expérience avec le poulet jaune et le bœuf de Chalosse, les producteurs landais décident alors de parier sur la qualité pour tirer leur production vers le haut. Ils le savent : cueillir le fruit à maturité fait toute la différence au niveau du goût. Encore faut-il que les consommateurs en aient conscience au moment de l'achat. Les kiwiculteurs déposent donc un dossier pour obtenir un Label Rouge qui leur est accordé en 1992. Grâce à cette estampille officielle garantissant la supériorité gustative du produit, ils parviennent à recréer de l'engouement autour de leur production et à écouler leur marchandise à un prix plus élevé. À ce jour, le kiwi de l'Adour est le seul kiwi français à détenir cette distinction.

Depuis 2009, il arbore également une Identification géographique protégée (IGP). Ce signe, beaucoup plus reconnu à l'international que le Label Rouge, établit un lien entre la qualité d'un produit et son origine. C'est bien le terroir de la vallée de l'Adour et le travail des hommes et des femmes qui le cultivent qui donnent au kiwi vert local toutes ses qualités organoleptiques.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette année, ce sont près de 11 000 tonnes de fruits qui seront mis en marché, notamment sur les grands bassins de consommation que sont Paris, Lyon, Lille, Toulouse et Bordeaux. « La récolte est en hausse de 10 % par rapport à celle de 2022, grâce à un calibre un peu plus gros, reprend Jean-Marc Poigt. Il y a eu moins de pics de chaleur pendant l'été, ce qui a été bénéfique pour les arbres. »

Pour autant, cette production en légère hausse ne doit pas masquer la réalité du marché. « En moins de 15 ans, nous avons perdu près de 50 % de nos volumes. » En 2010, ce sont en effet 21 800 tonnes de fruits qui avaient été récoltées sur la zone.

Entre-temps, la culture a dû faire face à de multiples attaques. En 2010, une bactérie a affecté les vergers et tué beaucoup d'arbres. Puis les inondations à répétition depuis 2013 ont causé des asphyxies racinaires, entraînant là encore de nombreuses mortalités.

« Notre gros chantier pour les années à venir, c'est l'adaptation au changement climatique. Désormais, tous les ans, nous faisons face à des extrêmes ! 2023 a été reconnue comme l'année la plus chaude. Et depuis novembre, nous avons enregistré 500 mm de précipitations sur la zone. C'est l'équivalent d'un an de pluviométrie dans le Gers ! »

Les entreprises investissent en recherche et développement pour tenter de trouver des solutions. L'enjeu est de préserver les vergers et cette production d'excellence. ■

Sur 1 200 hectares inscrits en zone IGP, le long des Gaves et de l'Adour, près de 400 producteurs produisent du kiwi de l'Adour



Vœux OPTIMISME ET VIGILANCE POUR LA PRÉFÈTE

« Avec lucidité, je veux placer ces vœux sous le sceau de l'optimisme et de la vigilance », a résumé la préfète, Françoise Tahéri qui recevait, le 19 janvier dernier, les forces vives et élus landais. Un discours aux allures de bilan chiffré des moyens, selon elle, « inédits mobilisés par l'État pour accroître la compétitivité de l'économie et maintenir la qualité de vie » dans un département où le taux de pauvreté est le plus bas de Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage a fléchi à 6,8 %, et où les entreprises continuent à investir.

Parmi les principaux problèmes identifiés néanmoins : une construction en logement social qui reste « nettement insuffisante en 2023 en volume (573) et en taux de réalisation des objectifs (80 %) », en dépit d'une dépense de l'État de 24 millions d'euros.

En matière environnementale, le Fonds vert, déjà intervenu en faveur de 82 projets landais en 2023 pour 12 millions d'euros, devrait encore monter en puissance, tout comme les aides pour mieux isoler les bâtiments et les habitations (48 millions d'euros de subventions depuis 2020).

DES FERIAS « RAISONNABLES » EN 2024

Françoise Tahéri a également insisté sur l'amélioration des indicateurs en matière de lutte contre la délinquance (+ 4,8 % sur 11 mois 2023 vs + 21 % en 2022 pour les personnes et + 7 % sur 11 mois en 2023 vs + 26 % en 2022 pour les biens).

Et rappelé l'annonce de la création de trois nouvelles brigades de gendarmerie à Moliets-et-Maâ, Sabres et Ygos-Saint-Saturnin auxquelles doit s'ajouter le poste de la brigade à cheval de Biscarrosse. Bémol toutefois pour 2024 : en raison des Jeux olympiques et paralympiques, les forces de l'ordre et de secours habituelles ne pourront être mobilisées sur les ferias et les festivals. « J'adresse donc un appel à être raisonnable sur le programme festif cette année », a-t-elle lancé à une assistance étrangement silencieuse à ce moment du discours.



Biscarrosse UNE NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOMIE

Énéal, la foncière médico-sociale du groupe Action Logement, a annoncé l'acquisition de terrains situés avenue de Montbron à Biscarrosse, dans le cadre d'un appel à projets du département des Landes remporté en 2021. Cette acquisition mènera à la construction d'une nouvelle résidence autonomie (56 logements comprenant 60 places), dont la gestion sera confiée à l'Ehpad voisin Léon Dubédat, établissement public autonome. Énéal prévoit également de construire, à titre gracieux, un pôle médico-social qui sera géré par la ville de Biscarrosse. Mario Bastone, le directeur général, souligne que « cette nouvelle résidence va permettre d'accueillir des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou ne désirent plus vivre chez elles ».

Enseignement supérieur **PORTES OUVERTES AU CAMPUS CONNECTÉ DE MONT-DE-MARSAN**

Plus besoin de déménager pour suivre des études ! Depuis la rentrée 2020, Mont-de-Marsan Agglomération dispose d'un campus connecté labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur. Hébergé dans les locaux de l'Inspé, le lieu propose des espaces de travail, du matériel informatique et une connexion internet à toutes les personnes inscrites dans une formation à distance de l'enseignement supérieur (DAEU, BTS, BUT, DU, licence, master, prépa...). Les étudiants bénéficient également d'un accompagnement individuel et collectif en présentiel. Le tout gratuitement.

Lancé avec neuf étudiants, le campus en accueille désormais 32. Et des places vont se libérer pour la prochaine rentrée universitaire. Pour découvrir les locaux et le fonctionnement du dispositif, des portes ouvertes sont organisées, sur rendez-vous, tous les mercredis après-midi jusqu'au 6 mars. L'occasion d'échanger avec les tuteurs, de rencontrer les étudiants du campus, mais aussi de discuter de son projet de formation et des modalités de candidatures.

335 rue Saint-Pierre à Mont-de-Marsan - 06 17 68 53 41 41
campus.connecte@montdemarsan-agglo.fr

Logement **MACS CONSTITUE UN PANEL CITOYEN**

Le territoire de Marenne Adour Côte Sud (Macs) connaît de fortes tensions sur le marché du logement (+ de 70 000 habitants depuis 10 ans) au moment où il prépare son troisième Programme local de l'habitat. Ce document stratégique vise à définir, pour la période 2025-2030, les grandes lignes directrices de la politique publique de l'habitat. La communauté de communes a décidé de lancer la constitution d'un panel citoyen pour associer les premiers concernés, les habitants, à la définition des enjeux et des objectifs pour l'habitat de demain. Ce panel regroupera une quarantaine de personnes représentatives de la population du territoire. Deux temps d'ateliers sont prévus en soirée, le premier d'ici l'été et l'autre en fin d'année. Pour faire partie du panel citoyen, il suffit de remplir, d'ici fin février 2024, le formulaire en ligne sur **cc-macs.org**



© Mont-de-Marsan Agglo



Nouvelle-Aquitaine

L'artisanat

à la croisée

des chemins

Pour ses traditionnels vœux, le président régional de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), Gérard Gomez, a fait un bilan sans concession de l'année écoulée tout en restant volontaire et déterminé pour l'année à venir.

Par Jonathan BITEAU

Le ton était clairement à la franchise pour la présentation du bilan 2023 et des perspectives 2024 de l'artisanat néo-aquitain. Le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine, Gérard Gomez, a d'abord présenté les chiffres de l'année écoulée (voir encadré) avant de dévoiler les résultats d'une enquête de conjoncture reflétant l'état d'esprit de la profession. Premier constat : les défaillances d'entreprises ont bel et bien augmenté de plus de 30 % sur le 4^e tri-

mestre 2023 : « Il y a un rebond technique dû à la fin du quoi qu'il en coûte après 2021 et 2022, cependant c'est un niveau supérieur à 2019. Cette situation est préoccupante et il ne faudrait pas attendre trop longtemps avant d'atteindre un point de non-retour », explique Gérard Gomez. Le ton est donné.

DYSFONCTIONNEMENTS DU GUICHET UNIQUE

Autre source d'interrogation : la mise en place du guichet unique professionnel géré par l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). « L'objectif était de simplifier la vie des porteurs de

projets et en particulier des artisans mais la création d'entreprises reste un parcours du combattant. Il y a beaucoup trop de problématiques et de dysfonctionnements sur cette plateforme. En plus, nous sommes dépossédés du répertoire des métiers ce qui rend compliquée l'élaboration de chiffres spécifiques

“ L'IA peut être au service des artisans grâce à la data ”

L'ARTISANAT RÉGIONAL EN 2023

174 043 entreprises artisanales
26 % des employeurs de la région
Répartition par secteurs : services 38 %,
bâtiment 37 %, production 15 %, alimentation 10 %.
19 % des entreprises ont moins
de 3 ans, 35 % entre 3 et 10 ans et 46 % ont
plus de 10 ans.
14 845 créations d'entreprises
12 791 apprentis dans les 15 CFA de la région
Moyenne d'âge des apprentis : 19 ans
67 % de garçons et 33 % de filles



à l'artisanat », renchérit le président régional.

ALIMENTAIRE : UNE ENQUÊTE QUI INQUIÈTE

Dans ce contexte, la CMA a souhaité interroger les acteurs de la profession sur leur état d'esprit en cette fin d'année. Ils sont près de 2 400 à avoir répondu au questionnaire. Parmi eux, un peu plus de la moitié (54 %) témoigne de leur confiance en l'avenir pour leur entreprise. Le secteur alimentaire est nettement plus inquiet (46 % de confiants). Par rapport à la situation financière de leur entreprise, 63 % des répondants se disent en situation de fragilité et 49 % du secteur de l'alimentaire

en situation critique pour leur survie. « L'alimentation est le secteur le plus fragile de l'artisanat qui est pris en étau. Très impacté par la hausse des coûts depuis 2022, et qui perdure toujours, il fait face aujourd'hui à une forte baisse de la consommation », précise Gérard Gomez.

LA QUESTION DU POUVOIR D'ACHAT DES CLIENTS INQUIÈTE

Au niveau des ressources humaines, paradoxalement, seuls 11 % des artisans envisagent de réduire leurs effectifs salariés dans les 6 prochains mois. Enfin, quel que soit le secteur, c'est la question du pouvoir d'achat des clients qui est la première préoccupation des artisans interrogés. Très peu de répondants (2,6 %) se sentent concernés par l'intelligence artificielle alors que le président y voit une source intéressante de données : « L'IA ne remplacera pas les artisans mais l'IA peut être au service des artisans grâce à la data ».

QUID DU FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Le nombre d'apprenants est de 12 791 aujourd'hui, soit une petite progression de 0,75 % par rapport à l'an passé. Après plusieurs années de forte croissance, cela s'explique par le taux de

remplissage maximal atteint dans les 15 CFA de la région. Pourtant, la question de leur financement est en suspens et Gérard Gomez a déjà saisi le Gouvernement à ce propos : « Nos CFA sont pleins, et c'est une excellente nouvelle, mais la baisse du financement de l'apprentissage rend plus de la moitié de nos formations déficitaires. Nous allons essayer de faire face pour garder un maximum de filières. Une nouvelle concertation a été promise et nous espérons que le nouveau gouvernement fera preuve de compréhension afin que nous puissions sauver la rentrée 2024 ». Avec ces défis à relever, Gérard Gomez demeure déterminé : « Je suis résolument optimiste pour cette nouvelle année. Avec la problématique énergétique, 2024 sera cruciale pour le secteur de l'alimentation ». ■

GÉRARD GOMEZ

président de la Chambre de Métiers de Nouvelle-Aquitaine



© Claude Petit

24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

360 Transactions Une ambition nationale

Ouvert en septembre 2023, le cabinet d'affaires 360 Transactions, spécialisé dans l'achat et la vente de fonds de commerce, s'est rapidement développé dans le Sud-Ouest avant de couvrir, en moins de 2 ans, l'ensemble de la France. Le Lot-et-Garonne fait partie des premiers départements à avoir accueilli ce jeune réseau travaillant au cœur de l'économie locale.

Par Mathieu DAL'ZOVO

transactions immobilières professionnelles, 360 Transactions intervient dans l'acquisition, la cession, le diagnostic ainsi que l'analyse de marché pour l'ensemble des acteurs locaux tels que les commerces de proximité (salons de coiffure, tabac presse, magasins, boucherie-charcuterie), les hôtels-restaurants et les PME de moins de 20 salariés.

UN PÔLE TECHNIQUE BASÉ À BORDEAUX

Suite à son ouverture en septembre 2023, le réseau se déploie très vite grâce à une forte demande au cœur du grand Sud-Ouest (aujourd'hui présent dans le 33, 19, 12, 24, 40/64, 47) avant de couvrir l'ensemble du territoire national d'ici 2026. En effet, 360 Transactions s'appuie sur une organisation bien rodée avec un pôle technique basé à Bordeaux. C'est là qu'une dizaine de spécialistes étudient et réalisent les dossiers techniques avant d'offrir une réponse en



Agen, tout le monde se retrouve autour du club de rugby local, le SUA, et de son temple, le stade Armandie. C'est en effet à l'occasion d'un match qu'Alexandre Charié, agent immobilier sur le Lot-et-Garonne, a fait la connaissance de François Audubert, président de 360 Transactions, au moment où ce dernier lançait son projet de réseau de cabinets d'affaires de proximité, spécialistes dans l'achat et la vente de fonds de commerce, de PME de moins de 20 salariés et d'immobilier professionnel, soit 80 % du tissu économique dans le département. Opérant au cœur des

moins de 48 heures : « Notre rôle consiste à sourcer et à commercialiser les offres, grâce à notre connaissance du terrain, puis à organiser la rencontre acheteur/vendeur », ajoute Alexandre Charié qui travaille sur le Lot-et-Garonne avec son agent commercial André Allais, un ancien cadre de la BNP auprès des grandes entreprises. Maîtrisant tous les enjeux de la transaction de fonds de commerce, des PME et de l'immobilier professionnel, 360 Transactions s'appuie sur la connaissance du terrain de ses collaborateurs et de leurs réseaux. Dans un territoire dynamique comme le Lot-et-Garonne, Alexandre Charié peut ainsi accompagner ses clients dans leur transition professionnelle. ■



SANDRINE
FERIN

Tonneins

Profession : courtitière en travaux

24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

Après 3 décennies passées en tant que manager dans une grande surface agenaise, Sandrine Ferin a pris un virage à 90 degrés pour devenir courtitière en travaux. Un changement de carrière qui illustre parfaitement le phénomène actuel des reconversions professionnelles. Rencontre.

Par Jonathan BITEAU

Quand on demande à Sandrine Ferin quel rapport il peut y avoir entre la grande distribution et le monde du bâtiment, la réponse fuse : « *a priori* aucun ». Puis, elle ajoute aussitôt : « Aujourd'hui, je me sers de mes compétences en négoce et en management. Dans les deux cas, il faut organiser des équipes, il y a beaucoup de gestion ». Arrivée au bout de son expérience dans la grande distribution, plus particulièrement, dans le non-alimentaire, Sandrine entame un bilan de compétences il y a 4 ans. Son intérêt pour les travaux en ressort rapidement : « J'ai toujours aimé la modification de l'habitat ». Mais un tel virage professionnel s'apparente à un saut dans le vide : « Se reconverter après 50 ans peut faire peur. Alors, j'ai laissé tomber l'idée ». Elle cherche alors plutôt un nouveau poste dans le domaine commercial, proche de son activité. Et le hasard précipite les choses : c'est une annonce en ligne pour être responsable d'une agence de la franchise La Maison des Travaux qui la replonge dans le bâtiment. Après une journée découverte réussie, elle enchaîne les 6 semaines de formation. Le 1^{er} octobre 2023, elle commence son activité de courtitière en travaux.

UN MILIEU EN MUTATION

Le bâtiment, baromètre de l'économie, est en complète évolution. Avec la volonté gouvernementale d'aller vers la rénovation et un marché du neuf en berne, Sandrine Ferin intervient essentiellement sur la réhabilitation des logements. En tant que courtitière en travaux, elle intervient au début du projet pour étudier sa faisabilité technique et financière. Ensuite, elle oriente ses clients vers les artisans adaptés (qu'elle a sélectionnés au préalable) ou vers un architecte si besoin. « Les travaux ne doivent pas être anxiogènes pour les gens. Mon rôle est d'être facilitatrice et d'orienter vers les bonnes personnes », explique-t-elle. Sandrine Ferin instaure une logique de collaboration avec les entreprises locales. Un partenariat gagnant-gagnant qui permet aussi de valoriser les artisans locaux. ■

LA MAISON DES TRAVAUX EN CHIFFRES

192 agences en France
Présente dans **80 départements**
160 franchisés et **270 courtiers** en travaux
2 représentants en Lot-et-Garonne

Villeneuve-sur-Lot LE RETOUR DE LA FERIA AGRICOLE

La FERIA Agricole sera de retour pour sa deuxième édition, les 15, 16 et 17 mars 2024, au Parc des Expositions Georges-Lapeyronie de Villeneuve-sur-Lot. Organisée par l'association Aquidec, en partenariat avec l'Agglomération de Grand-Villeneuvois, cette manifestation a pour vocation de réunir le monde agricole et le grand public autour d'un événement agricole, gastronomique et festif. Plus de 80 exposants, 40 producteurs et de nombreuses animations viendront rythmer ces trois jours de fête. À l'occasion de la FERIA sera présentée la pièce *La Cuisine des auteurs*. Une pièce de théâtre qui allie gastronomie, bien manger, et grands auteurs. Les fondateurs de la troupe sont originaires du Lot-et-Garonne et plus localement de la Vallée-du-Lot. L'Office de Tourisme Villeneuvois Vallée du Lot, Terres du Sud et Modul'air sont partenaires de cette manifestation.

21 Jeudi MARS 4^{ème} édition

FORUM
emploi
formation
création d'entreprise

Jobs d'été

9h - 13h
Salle Gambetta
Miramont-de-Guyenne

multi-secteurs venez avec votre CV
+entreprises et organismes

CDD - CDI - alternances - Interim
Formations jeunes et adultes - accompagnement création de projet & entreprise
stages d'immersion - découvertes métiers

Des postes à pourvoir avec ou sans qualification !

PLUS D'INFORMATIONS
www.ccpl47.fr

INSCRIPTIONS
professionnels, recruteurs, centres de formations...
05 53 94 49 21
communiquedecomunes@ccpl47.fr

Communauté de Communes du Pays de Lauzun
O.D.R.

FERIA Agricole & Gourmande

ENTRÉE GRATUITE

15/16/17 MARS 2024

VILLENEUVE-SUR-LOT
PARC DES EXPOS

PRODUCTEURS,
ANIMAUX DE LA FERME,
SOIRÉES

SOIRÉES
ANIMAUX DE LA FERME
PRODUCTEURS

© Camélia Kerrim

Miramont-de-Guyenne LA 4^E ÉDITION DU FORUM DE L'EMPLOI

Dans le cadre de sa compétence dans le développement économique, la Communauté de Communes du Pays de Lauzun souhaite aider les entreprises du territoire à recruter, et accompagner dans leurs projets les actifs qui souhaitent créer leur entreprise ou se former. À ce titre, elle organise la 4^e édition du « Forum de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise » qui se déroulera le jeudi 21 mars, de 9 heures à 13 heures à la salle Gambetta à Miramont-de-Guyenne. Cet événement est ouvert à tous et gratuit. Pour les entreprises, structures, centres de formation et associations qui souhaitent s'inscrire pour des recrutements, présenter leurs formations ou leurs accompagnements à la création d'entreprises, un formulaire en ligne est disponible.



Tonneins LA RENTRÉE DE LA CCI 47

La CCI de Lot-et-Garonne, Val de Garonne, les Finances Publiques et France Travail s'associent pour organiser une Rentrée économique le mardi 13 février de 8 h 30 à 10 h dans les locaux de l'entreprise Traditab à Tonneins. C'est Jacques Bilirit, président de l'agglomération, qui introduira les propos au sein de l'entreprise tonneinoise, fleuron de la filière tabac, en compagnie du président de la CCI 47, Frédéric Péchavy. Ensuite, les services de l'État présenteront les dispositifs d'aides en matière d'énergie et les chiffres clés de l'année écoulée. Puis, le directeur de la CCI 47, Yannick Villeneuve, présentera la synthèse de l'enquête sur le pouls de l'économie auprès des chefs d'entreprise. Enfin le directeur de France Travail, Thierry Lescure, détaillera les axes de sa mission.

Agen - Villeneuve-sur-Lot 3 MILLIONS POUR LE TOUR DE FRANCE

Le 11 juillet 2024, les coureurs du Tour de France arriveront à Villeneuve-sur-Lot lors de la 12^e étape. Le lendemain, ils partiront de la ville préfecture, Agen, pour rallier Pau, la porte des Pyrénées. Avant cela, il s'agit de mettre en place toute la logistique et les infrastructures requises pour accueillir un tel événement. Rien que sur l'aspect promotionnel, Agen va mettre 230 000 euros sur la table pour assurer la publicité de l'épreuve. Villeneuve-sur-Lot vient quant à elle de lancer un « club des volontaires » pour recruter des bénévoles indispensables à la tenue d'une telle manifestation. Enfin, c'est pour le Conseil départemental que la facture sera la plus importante puisqu'il va falloir investir 3 millions d'euros sur la voirie afin que les routes soient impeccables pour le passage des cyclistes. Le passage de la Grande Boucle et le rayonnement du Lot-et-Garonne n'ont pas de prix mais ils ont un coût.





Tribunal de commerce Une rentrée morose

Ce 19 janvier, l'audience solennelle du tribunal de commerce de Pau a été l'occasion de tirer le bilan de l'année 2023. Dans un contexte général peu favorable, les procédures collectives sont en hausse de 9 % en Béarn et Soule.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

La nouvelle année judiciaire s'est ouverte en ce début janvier sur un état des lieux particulièrement sombre, dont le procureur de la République Rodolphe Jarry s'est fait l'écho lors de l'audience de rentrée du tribunal de commerce de Pau : « Nous sommes toujours dans un contexte de crise depuis le Covid. Si les mesures de l'État ont pu dans un premier temps atténuer les chocs, mois après mois, le nombre d'entreprises en défaillance augmente ». Un constat national sans appel confirmé au niveau local par le président Philippe Pedetour : en Béarn et Soule, le nombre de procédures collectives est en hausse de 9 % entre 2022 et 2023, avec 224 dossiers traités contre 206 l'an passé.

LES INJONCTIONS DE PAYER EN HAUSSE

Dans le détail, 51 redressements judiciaires ont été enregistrés, contre 46 l'an dernier, et les liquidations judiciaires simplifiées (131 en 2023) ont augmenté de 15 %. Par ailleurs, la progression de 25 % des

injonctions de payer, qui de 522 en 2022 passe à 653 en 2023, témoigne d'un contexte difficile pour les entreprises du ressort du tribunal de commerce de Pau, qui a également prononcé 8 interdictions de gérer contre 4 l'année dernière. Un malaise prégnant que la baisse des immatriculations vient confirmer, avec 1 006 entreprises immatriculées en 2023, alors qu'elles étaient 1 051 en 2022.

PRIORITÉ À LA PRÉVENTION

En revanche, la hausse des chiffres bien que timide avec 27 mandats *ad hoc* (+3 %) et 19 conciliations (+5 %) va dans le sens du message porté par Philippe Pedetour. Ce dernier n'a pas manqué de rappeler la mission du Tribunal de Commerce d'accompagner les chefs d'entreprise à faire face aux difficultés, alors que l'année 2024 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices. « En 2024, nous nous attendons à observer plus de défaillances qu'avant la pandémie », a évoqué le président. « Notre action prioritaire sera plus que jamais d'aider les entreprises et sauver des emplois grâce à la prévention. » ■

Formation éklore-ed se déploie

Didier Laporte, président de la CCI Pau Béarn, et Loïc Harriet, directeur du groupe de formation éklore-ed, ont confirmé leur engagement pour un enseignement alternatif, qui s'étoffera en 2024, et affirmé les ambitions de l'école à l'international.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON



vers le bien-être, l'ouverture d'esprit, la culture générale, les *soft skills*. Sa mission : former des profils « couteaux suisses » adaptables aux évolutions du monde, vers lequel éklore-ed se tourne par ailleurs. « Nous avons des ambitions internationales, notamment en Afrique subsaharienne », défend ainsi Loïc Harriet. Le DBA d'éklore-ed School of Management, en partenariat avec Global Management Institute, affirme son leadership sur le continent voisin avec une présence au Maroc, Sénégal et à Dubaï afin de proposer de la formation exécutive à destination de cadres dirigeants. « Nous menons dans ce sens une coconstruction avec les partenaires locaux et une réflexion est également en cours pour développer des échanges avec l'Europe », précise le directeur du groupe.

PIONNIER DANS LE SPORT BUSINESS

Quant au CNPC, désormais éklore-ed Sport Business, il compte réaffirmer sa position pionnière en matière de formation du sport business avec des liens privilégiés et historiques avec les acteurs du sport. En mars 2024 sera par ailleurs lancé éklore-ed Technics, qui vise à reprendre les activités de formation de techniciens cycles, de ski-man et liées au watersport du CNPC. Ce programme viendra compléter l'offre de formation, déjà abondée avec la nouvelle marque éklore-ed Pro, pensée pour permettre l'apprentissage d'un métier après le baccalauréat dans un contexte professionnalisant. ■

Ce jeudi 18 janvier, quatre mois après la création d'éklore-ed par la CCI Pau Béarn, l'heure était au bilan et à la présentation des aspirations de l'école pour 2024. Né de la fusion du CNPC Sport Business et de l'École Supérieure de Commerce (ESC) Pau, le groupe de formation d'enseignement supérieur établi à Pau, Nantes, Saint-Denis et Grenoble, ne cache pas ses ambitions. Loïc Harriet s'en est fait l'écho, conforté par la confirmation très attendue du grade licence et master et le renouvellement de l'accréditation internationale EFMD pour le programme master. Deux bonnes nouvelles, en somme, dont le directeur d'éklore-ed s'est félicité, voyant dans ces avis positifs le signe d'une transformation réussie et d'une stratégie payante.

DES AMBITIONS À L'INTERNATIONAL

2024 sera ainsi l'année de l'affirmation de son positionnement pour éklore-ed, qui propose un enseignement alternatif avec des contenus réinventés orientés



Europe TERÉGA ENGAGÉ POUR LA DÉCARBONATION

Ce 23 janvier a été lancée H2eart for Europe, une alliance européenne initiée par onze dirigeants européens à la tête d'entreprises gestionnaires de systèmes de stockage (SSO), parmi lesquels Dominique Mockly, PDG de Teréga dont le siège est situé à Pau. Cette nouvelle entité, en présence du vice-président exécutif de la Commission européenne, Maroš Šefčovic, s'est engagée à accélérer la décarbonation du système énergétique européen en intensifiant le déploiement du stockage souterrain de l'hydrogène (UHS). Son objectif : « fournir des rapports et des analyses qui peuvent servir de guide aux décideurs politiques, et qui utilisent et s'appuient sur l'expérience de nos membres, des entreprises leaders qui préparent l'avenir du stockage de l'hydrogène à travers l'Europe ».



GRÉGORY
HOURCADET
président d'Eurelec

Pau

EURELEC INVESTIT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La société paloise Eurelec énergies clôt 2023 sur un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros, dont 75 % proviennent du conseil et de l'audit électrique pour l'optimisation de la consommation et de l'installation de panneaux photovoltaïques. Les 25 % restants sont réalisés par l'activité électrique d'Eurelec, qui représentait encore en 2016 l'entièreté de son chiffre d'affaires. En 7 ans, sous l'impulsion de son fondateur et dirigeant, Gregory Hourcadet, la société a repensé l'ensemble de son modèle économique et souhaite aller encore plus loin dans cette démarche « en visant l'accessibilité et l'énergie libre et responsable pour tous ». Pour y parvenir, elle s'est munie d'un bureau d'études et de services annexes comptant 25 collaborateurs et investit 30 % de son résultat dans la recherche et développement. Elle a également signé un accord-cadre avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour pour travailler ensemble à des solutions de productions d'énergies plus responsables et durables.

Carnet

Laurent Pelgas a été nommé président de la Fédération de la Vente directe (FVD) pour la région Nouvelle-Aquitaine. Également PDG de Maison Belor, une entreprise de vente à domicile de produits cosmétiques basée à Lescar, près de Pau, il aura pour principale mission de valoriser les métiers de la région auprès des acteurs économiques et institutionnels de la Nouvelle-Aquitaine. Après une quinzaine d'années de carrière dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, Laurent Pelgas découvre la vente à domicile dans les années 2000 en se lançant dans la commercialisation de produits patrimoniaux. Il poursuit ensuite sa carrière en banque d'affaires. En 2018, l'entrepreneur et son épouse créent Maison Belor, qui rejoint la FVD en 2022.



LAURENT
PELGAS



Matthieu Picard, président sortant,
Pierre Terquem, président et Serge Lassus,
vice-président

Pau HAUSSE DES CONCILIATIONS AUX PRUD'HOMMES

Ce 19 janvier, l'audience solennelle de rentrée des Prud'hommes de Pau a été l'occasion de dresser le bilan de 2023. L'activité de l'année passée a ainsi été marquée par une augmentation des conciliations : sur les 327 affaires inscrites au rôle, 42 d'entre elles ont fait l'objet d'une conciliation, contre 31 en 2022. Par ailleurs, le nombre d'affaires traitées a lui aussi subi une légère augmentation de 3 % (327 en 2023 contre 318 en 2022), tout comme la durée de traitement qui atteint 14 mois en moyenne. À noter également le taux d'appel des décisions : avec 44,5 %, il est en deçà de la moyenne nationale de 60 %. Autant de chiffres avancés par le président sortant Matthieu Picard (collège salariés), qui à l'occasion de cette audience solennelle a cédé son siège à Pierre Terquem (collège employeurs), ancien vice-président et par ailleurs gérant de la société GMT Conseil.

TGS France

Expertise comptable

s'implante au Pays basque

Le groupe angevin spécialisé en expertise comptable, paie et ressources humaines, intègre le cabinet 2L Expert installé à Bayonne et à Anglet. Déjà fort de 130 agences dans l'ouest du pays, TGS France consolide sa présence dans le Sud-Ouest.

Par Vincent BIARD

Fondé par Laurent Lupinacci en 2010, le cabinet d'expertise comptable 2L Expert rassemble aujourd'hui 18 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de près de 1,5 million d'euros. Ce cabinet accompagnant plus de 550 clients en région Nouvelle-Aquitaine est désormais membre du groupe TGS France et Laurent Lupinacci en est nommé directeur associé. Sa mission consiste dorénavant à développer le secteur des Landes, via l'axe Pau-Dax, et le Béarn, tout en continuant à manager les équipes TGS France du territoire. À noter que TGS France était déjà implanté à Bayonne via un cabinet d'avocats.

MAILLAGE DU SUD-OUEST

Avec l'intégration des bureaux d'Anglet et de Bayonne du cabinet d'expertise comptable 2L Expert, le groupe français spécialisé dans le conseil, l'accompagnement et les services aux entreprises marque une nouvelle étape dans sa stratégie de maillage du secteur Sud-Ouest. Déjà en juillet 2023, TGS France s'était rapproché du cabinet d'expertise comptable BPO Conseils situé à Cenon près de Bordeaux. Aujourd'hui, le groupe

présidé par Christian Fouchard est présent en Gironde (Bordeaux, Mérignac, Langon, La Teste-de-Buch), dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne et Anglet) et dans les Hautes-Pyrénées (Tarbes).

CROISSANCE ORGANIQUE ET EXTERNE

Avec l'intégration du cabinet d'expertise comptable 2L Expert, le groupe TGS France annonce se projeter vers un chiffre d'affaires consolidé de 8 millions d'euros sur la région Sud-Ouest, soit une augmentation de plus de 120 % par rapport à 2021. De plus, le nombre de collaborateurs TGS France installés en secteur Sud-Ouest, avoisinera la centaine suite à l'intégration des équipes de 2L Expert. « Nous avons également des objectifs de croissance organique mais en termes de croissance externe, nous sommes attentifs à des opportunités sur le secteur de Tarbes et Lourdes pour renforcer nos localisations actuelles », précise Silvère Marvié, directeur de la région Sud-Ouest TGS France.

1 700 COLLABORATEURS

Créé en 1969 à Angers (Maine-et-Loire), le Groupe Soregor a changé de nom en 2019 pour devenir le Groupe TGS France. Aujourd'hui il rassemble 1 700 collaborateurs



De gauche à droite : Christophe Rondeau, directeur général opérationnel ; Sylvain Bégenne, directeur général audit et performance ; Christian Fouchard, président ; Laurent Lupinacci, directeur associé ; Silvère Marvié, directeur de la région Sud-Ouest.

TGS FRANCE EN CHIFFRES

1 700 collaborateurs **130** agences en France
30 000 clients **128 millions** d'euros de CA en 2023
70 % de l'activité en expertise comptable, paie et ressources humaines **13,5 %** en droit des affaires
9 % en informatique **4 %** en audit
2 % en patrimoine **1,5 %** en consulting

aux profils complémentaires (experts-comptables, avocats, consultants, informaticiens, auditeurs...). TGS France s'appuie sur 130 agences en France principalement établies dans les régions de Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bretagne, Normandie mais également en Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine. Affichant un chiffre d'affaires 2023 de 128 millions d'euros pour 30 000 clients, le Groupe TGS France partage son activité entre expertise comptable, paie et ressources humaines (70 %), droit des affaires (13,5 %), informatique (9 %), audit (4 %), patrimoine (2 %) et consulting (1,5 %).

OBJECTIF 2026

Avec son plan d'entreprise nommé « Imagine » pour la période 2016-2021, le Groupe TGS France a connu une augmentation de croissance de 50 % au plan national et un chiffre d'affaires de 115 millions d'euros en 2021. Présenté en juin 2022, le plan « Ensemble 2026 » ambitionne de dépasser le cap des 140 millions de chiffre d'affaires d'ici 2026. C'est en poursuivant l'implantation des six métiers du groupe sur l'ensemble de ses bureaux, en digitalisant ses process, en développant les parcours de formation, en adoptant une démarche RSE que TGS France entend atteindre ses objectifs. ■

L'équipe para sport accompagnée par TGS France pour les JO 2024



UNE ÉQUIPE PARASPORT POUR 2024

Charlotte Fairbank (tennis fauteuil), Dorian Foulon (cyclisme sur route et sur piste), Lucas Mazur et Miléna Surreau (parabadminton), Matéo Bohéas (tennis de table) et Typhaine Soldé (saut en longueur) sont les six para-athlètes français accompagnés par TGS France. Classés parmi les meilleurs dans leur discipline, certains devraient briller aux jeux paralympiques de Paris 2024. À noter que l'entreprise TGS France mène une « Mission Handicap » visant à renforcer la mise en œuvre d'une politique handicap dans tous les métiers du groupe.

Cidre basque : projet d'AOP

Baptisé « Euskal Sagardoa / Cidre du Pays basque », le projet d'appellation d'origine protégée (AOP) transfrontalière a été présenté le 19 janvier dernier à Saint-Sébastien. La réponse des autorités européennes est attendue dans les prochaines semaines.

Par Vincent BIARD

Le dépôt d'une demande de labellisation AOP du cidre basque a été effectué par les producteurs établis des deux côtés de la Bidassoa, fleuve frontière du Pays basque. Le cahier des charges a été transmis aux

ministères français et espagnol de l'Agriculture qui valideront les démarches de chaque pays et déposeront les dossiers à la Commission européenne. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse organisée le 19 janvier dernier au siège du gouvernement basque de Saint-Sébastien, communauté autonome basque d'Espagne comprenant trois provinces dont le Guipúzcoa.

250 PRODUCTEURS

Pour établir un cahier des charges commun en trois langues (français, espagnol, basque), les producteurs basques ont planché près de six mois. Ils ont reçu l'accompagnement de la Communauté d'agglomération Pays basque ainsi que l'appui de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et, côté basque espagnol, le soutien de la Communauté autonome d'Euskadi ainsi que l'appui des techniciens de la fondation Hazi du Gouvernement basque. La réponse des autorités européennes est espérée dans les prochaines semaines. Le nombre de producteurs de cidre basque est estimé à 250 selon la Communauté Pays basque.

SIXIÈME AOP DU PAYS BASQUE

La filière française du cidre basque compte une trentaine de producteurs de pommes et cinq cidriers. La production actuelle est estimée à 250 000 bouteilles de cidre, soit 1 900 hl, pour une surface en pommiers d'environ quarante hectares. Tout un travail d'identification et de sélection de pommes a été réalisé parmi les 200 variétés de pommes figurant au cahier des charges du projet d'AOP. Si celle-ci est accordée, elle serait l'une des seules (avec un vin de Belgique et des Pays-Bas) AOP transfrontalières. Elle serait aussi la sixième AOP du Pays basque français avec le vin d'Irouléguay, le fromage Ossau-Iraty, le porc Kintoa, le jambon Kintoa et le piment d'Espelette. ■



JATORRI DEITURA

DENOMINACIÓN DE ORIGEN PROTEGIDA - APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

Port de Bayonne

Retour à la normale

Avec une croissance de 12,2 % en 2023, le trafic du port de Bayonne atteint 2,3 millions de tonnes dues notamment à l'essor de l'activité de Laminoirs des Landes et au bon niveau de trafic des engrais. Après une année 2022 difficile, le port retrouve son niveau d'activité habituel.

Par Vincent BIARD

Une augmentation du trafic de 250 000 tonnes permet au port de Bayonne d'afficher un trafic en hausse de 12,2 % pour l'année 2023 comparé à 2022. L'activité de ce port industriel retrouve ainsi des niveaux plus ou moins équivalents à 2021, 2020 et 2019. En 2022, le conflit russo-ukrainien avait entraîné une baisse significative du trafic d'engrais (-30 %) et du trafic d'hydrocarbures (-40 %). À noter que le trafic du port de Bayonne se partage de manière similaire entre importations et exportations.

PRODUCTION D'ACIER DOUBLÉE

Selon le rapport de la CCI Bayonne Pays Basque, gestionnaire du port pour le compte de la Région Nouvelle-Aquitaine, le bon résultat du trafic est principalement attribué à l'essor significatif de l'activité de Laminoirs des Landes. Fabriquant de l'acier à partir de brames (blocs d'acier) pour fournir des plaques pour la fabrication d'éolienne, les charpentes métalliques, le bâtiment et le secteur maritime, il a quasiment doublé son trafic de 144 000 à 268 000 tonnes en 2023 avec une même capacité de production de 400 000 tonnes.

FIN DE CRISE POUR L'ENGRAIS

Autre hausse significative avec le trafic d'engrais qui a retrouvé un niveau équivalent aux précédentes années (excepté 2022) avec un total de 423 000 tonnes en hausse de 111 000 tonnes (+36 %). Ajouté aux 405 358 tonnes de maïs, ce trafic d'engrais place l'agroalimentaire comme secteur capital (environ 36 % du total) du port de Bayonne. Pour la CCI Bayonne Pays Basque, l'impact de la guerre en Ukraine sur la volatilité des prix des engrais semble donc atténué mais l'instabilité de la situation géopolitique empêche toute prévision fiable.

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

En 2024, les travaux et investissements vont continuer afin de moderniser les outils et infrastructures du port. En février, de nouvelles cellules d'entreposage seront inaugurées à la place des vieux hangars du terminal d'Anglet Blancpignon. L'agrandissement du quai Gommès et la réalisation de nouvelles voies ferrées se poursuivront pour accueillir de plus gros navires en 2025 et pour développer du report modal terrestre vers le train. ■



© Sofitel Biarritz

Biarriz CLEF VERTE POUR LE SOFITEL

L'hôtel 5 étoiles *Sofitel Biarritz* *Le Miramar Thalassa sea & spa* fait partie du palmarès 2024 de la labellisation Clef Verte. Celle-ci s'obtient par la maîtrise des consommations en eau et en énergie, par une gestion environnementale des déchets, par des loisirs qui ne nuisent pas à la nature et par une valorisation des acteurs et des atouts naturels du territoire. Dévoilé à Bordeaux le 22 janvier dernier, le palmarès 2024 du label Clef Verte concerne 1 564 hébergements touristiques et restaurants français contre 1 077 en 2023. Les Pyrénées-Atlantiques comptent 13 lauréats dont 3 nouveaux : le *Sofitel Biarritz*, les résidences de tourisme *Victoria Garden* à Pau et *La Villa Maldagora* à Ciboure.



© Connecteur

Biarriz LE GROUPE GALILEO OUVRE DEUX ÉCOLES

En septembre 2024, le Connecteur de Biarritz accueillera les étudiants d'ESG sport et de Digital Campus. Ces deux formations sont lancées par le groupe français Galileo Global Education fort de 61 écoles avec 106 campus et des collaborations académiques dans 18 pays accueillant plus de 210 000 élèves. À Biarritz, le groupe Galileo ouvrira ESG sport formant aux métiers de la communication, du commerce, du marketing dans le sport et Digital Campus proposant des formations web, marketing digital et multimédia. Les deux formations sont déclinées chacune en bachelor (bac +3) et mastère (bac +5).



Biarritz ZESTMEUP RACHÈTE SON CONCURRENT

Installée à Paris et à Biarritz, la start-up ZestMeUp annonce l'acquisition de Bloomin, une start-up parisienne également spécialisée dans les solutions de ressources humaines. Créée en 2015, ZestMeUp développe une application d'évaluation de la satisfaction, de l'engagement et de la performance des équipes en temps réel. La société dirigée par Christophe Bergeon a réalisé deux levées de fonds d'un montant cumulé d'un million d'euros et communique sur 300 entreprises de toutes tailles comme clientes. De son côté, la start-up Bloomin créée en 2016 avait effectué une levée de fonds de 2 millions d'euros en 2021. Les deux sociétés réunies rassemblent un effectif d'une cinquantaine de personnes et ambitionnent d'atteindre l'équilibre financier d'ici fin 2024.



Bayonne PARTENARIAT ENTRE LES CABINETS ALQUIÉ AVOCATS ET AVOCADOUR

Ces deux cabinets des Pyrénées-Atlantiques annoncent se regrouper au sein d'Ava Avocats, un groupement d'intérêt économique (GIE) comptant ainsi neuf avocats. Fondé en 2014, Avocadour est un cabinet d'affaires situé à Pau tandis que le Cabinet Alquié de Bayonne se présente comme un cabinet « généraliste » créé en 1974. Les avocats des deux cabinets échangent depuis plusieurs années au sein du réseau national d'avocats et de commissaires de justice Eurojuris France afin d'améliorer la qualité des services rendus à leurs clients du grand Sud-Ouest et, plus largement, de toute la France. Un site web sera bientôt publié pour présenter le savoir-faire et les valeurs de ce nouveau GIE qui intervient dans les domaines suivants : travail, sécurité sociale et enquête interne, commercial et voies d'exécution, sociétés, famille et patrimoine, immobilier et construction, assurance et accidents.

Crise agricole L'élevage piqué au vif



Avec un marché bouleversé par la propagation des maladies, la production animale a vécu une année difficile dont les répercussions pèseront sur 2024 selon les projections de Cerfrance Occitanie.

Par Hermance HITTE

Après les bouleversements climatiques, l'envolée des prix de l'énergie et l'inflation, les éleveurs sont confrontés à une crise sanitaire qui a de sérieuses incidences tant sur leur activité que sur le commerce international. Apparue en septembre dans le Sud-Ouest, la MHE s'y est rapidement propagée et le 3 janvier dernier, 3 708 foyers de la maladie étaient localisés. Particulièrement touchés, les agriculteurs des Hautes-Pyrénées la subissent de plein fouet. Lors des

journées d'action organisées la semaine dernière, les trois lettres étaient sur toutes les lèvres et un déblocage urgent des enveloppes promises par l'État était demandé. Il faut dire que s'il ne dépasse pas le centimètre, le moucheron qui transmet la maladie hémorragique épizootique aura suffi à déstabiliser le marché de la production animale, déjà malmené suivant les filières.

L'EXPORT BOULEVERSÉ

Tandis qu'avec l'arrivée du vaccin contre l'influenza aviaire, celle des canards gras est sur le chemin du retour à la normale, c'est au tour des

cheptels bovins de subir les affres de la MHE. La première concerne évidemment la dégradation de la santé de leurs animaux mais parmi les mesures sanitaires mises en place, l'interdiction des mouvements des vaches infectées a lourdement pesé sur l'export. D'abord suspendu, celui des broutards a dû être réorganisé suivant les règles fixées par les pays importateurs. Déjà touchée par la maladie, l'Espagne a simplement demandé l'absence de symptômes et la désinsectisation au moment du départ des animaux tandis que l'Italie s'est montrée bien plus stricte avec l'obligation d'un cheptel sain et un PCR négatif avant l'envoi sur son sol. L'Algérie, qui s'annonçait comme un marché très prometteur, a purement mis un arrêt aux importations françaises des jeunes bovins et pour les éleveurs du Sud-Ouest, dont ils sont la première production, ces fluctuations sont un énorme coup dur.

LA FILIÈRE LAIT IMPACTÉE

Les conséquences économiques ne sont pas encore mesurables mais elles planent lourdement dans les projections du rapport prévisionnel de production animale élaboré par Cerfrance Occitanie. Élément majeur du contexte de cette campagne, la MHE va également peser sur la filière bovin lait dont la collecte était en recul de 2,7 % sur les 9 premiers mois de l'année en France : « La maladie impacte fortement les animaux au niveau de l'alimentation puisqu'elle provoque des ulcères qui les empêchent de se nourrir. De fait, la production laitière chute ou s'arrête, on a eu un gros décrochage en septembre. Ça laisse présager une campagne 2024 très compliquée pour ceux dont les cheptels sont atteints », explique Sandrine Sabatier, chargée d'étude au sein du Cerfrance Co qui regroupe les Cerfrance du Gers, de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

DES PRIX À LA HAUSSE

Un contexte sanitaire qui perturbe les projections des excédents bruts d'exploitation des différentes filières et face à une augmentation générale des intrants, de 11 % de l'alimentation et de 4 % des charges des structures, seules les aides PAC

sont en baisse : « Jusqu'à présent on fonctionnait avec des aides à la vache allaitante ou laitière, avec la réforme on est sur aides à l'UGB (ndlr : unité gros bovin). Le montant unitaire a également fortement diminué, on pense que l'impact sera de l'ordre de 1 à 2 % », souligne Sandrine Sabatier. Les prix des animaux vendus l'an dernier ont

“ La maladie MHE impacte fortement les animaux... De fait, la production laitière chute ou s'arrête ”

continué leur progression de 12 % pour les vaches et de 14 % pour les bovins maigres : « Heureusement car les coûts de production, eux, ont nettement progressé », analyse Catherine Bigouin, chargée d'étude Cerfrance Garonne-et-Tarn. Un tableau plus nuancé pour les éleveurs ovins d'Occitanie qui sont pourtant confrontés à une autre maladie également transmise par un moucheron : la FCO.

BAISSE DE LA CONSOMMATION DES OVINS

La fièvre catarrhale ovine ne présente aucune incidence sur la viande ou sa qualité ; mieux connue

que la MHE, elle bénéficie d'un vaccin. Si les Hautes-Pyrénées ont été épargnées, en Occitanie, 600 foyers ont malgré tout été déclarés : « Là encore, l'effet sera beaucoup plus ressenti sur 2024 », souligne Catherine Bigouin. Pour cette région qui représente 75 % de la production nationale laitière ovine, la collecte est en progression de 1,9 %. Des résultats à confronter avec une baisse des habitudes de consommation qui touche tous les produits au lait de brebis allant de 6,10 % pour les fromages à 13 % pour les ultras frais, principalement les yaourts. Une chute conséquente que l'évolution des prix compense : « On a un prix du lait en hausse depuis plusieurs années, dans nos prévisions on part sur des hypothèses d'augmentation de 9,2 % pour le minimum à 13,2 % au maximum », ajoute la chargée d'études. Les ovins viande s'en sortent mieux, avec un prix qui progresse encore de 3,5 % et une offre limitée, les agneaux français sont rares... Mais leur consommation est également en chute. Dans un contexte général plutôt incertain, se diversifier apparaît de plus en plus comme une piste pour l'avenir des éleveurs, toutes filières confondues. ■

Les éleveurs bovins traversent une vraie crise

Défaillances
d'entreprises

2023, année terrible

L'audience solennelle du tribunal de commerce de Tarbes du 22 janvier a mis en exergue une année 2023 difficile pour les entreprises avec une augmentation de 78 % des procédures collectives.

Par Hermance HITTE

Si un doute subsistait, la progression de 78 % des procédures collectives enregistrées en 2023 dans les Hautes-Pyrénées le balaie sans fioritures : « Le niveau d'avant crise est de retour », a constaté Jean-Michel Julian lors de l'audience solennelle du tribunal de commerce de Tarbes. Une situation similaire dans les autres départements du Grand Sud-Ouest (voir article précédent en Haute-Garonne). Pour le président, ce 22 janvier était l'occasion de dresser le bilan de l'activité juridictionnelle de l'année écoulée mais aussi de présenter les objectifs de celle qui commence. Sans surprise, 2023 fut difficile pour les entreprises même si le président tempère la situation : « Nous avons une économie sous cloche depuis l'apparition de la Covid, et le quoi qu'il en coûte a cessé. Certains pronostiquaient un tsunami économique, le niveau des défaillances revient à celui de 2019 ».

175 PROCÉDURES COLLECTIVES

C'est dans un contexte économique moins dynamique que celui de 2022 que s'inscrit ce bilan avec des immatriculations enregistrées au registre des commerces et des sociétés en baisse passant de 1 907 à 1 647 : « La majorité des inscriptions concerne les toutes



JEAN-MICHEL
JULIAN
président du tribunal de
commerce de Tarbes

Audience solennelle
du 22 janvier

“ Les jugements d’ouvertures de redressement judiciaire flambent de 300 % ”

petites entreprises, le plus souvent sous forme du statut d’auto-entrepreneur », précise Jean-Michel Julian. Les radiations connaissent elles aussi un ralentissement puisque 702 ont été enregistrées à la place des 756. Avec 175 procédures collectives, difficile pourtant de nier les difficultés qui ont surgi au cours de ces derniers mois, notamment au niveau des jugements d’ouverture de liquidation ou de redressement judiciaire qui flambent de 300 %.

Les déclarations de cessation de paiements sont également à la hausse et, avec 30 % de plus, les injonctions de payer reflètent « des difficultés économiques avérées » selon le président : « C’est une manière d’allonger les délais de paiement, il y a un vrai manque de trésorerie ».

UNE CELLULE PRÉVENTION TROP PEU UTILISÉE

L’audience solennelle a été une nouvelle occasion de faire passer ce message crucial pour la prévention et les procédures amiables, toujours trop peu utilisées par les chefs d’entreprise alors qu’« elles permettent d’anticiper sur les procédures collectives, plus pénalisantes et contraignantes », comme l’a souligné Jean-Michel Julian qui a également rappelé que « sur 78 convocations, seules 21 entreprises ont répondu ». Via la cellule de prévention, ces entretiens sont primordiaux pour découvrir les moyens qu’offre la loi face aux difficultés. Enfin au titre des sanctions, 2023 aura vu le tribunal prononcer 5 interdictions de gérer, une faillite et un comblement de passif. Un état des lieux dont on ne peut omettre le poids des remboursements des PGE qui est en cours, l’inflation, le contexte géopolitique mondial et ses incidences, l’augmentation des taux et de la masse salariale globale, la flambée des matières premières et, évidemment, « la recherche permanente de main-d’œuvre qualifiée ». Autant de facteurs qui ont pesé sur l’année, « pleine d’incertitudes pour nos entreprises qui,

“ Globalement,
les entreprises
n’investissent pas,
le stand-by
s’est installé ”

globalement, n’investissent pas, le stand-by s’est installé », a constaté Jean-Michel Julian.

UNE PÉRIODE DE MUTATIONS

En ce début d’année, c’est pourtant une vision rassurante qu’il a voulu partager, s’appuyant tout d’abord sur un retour à l’inflation de 2,4 % et des taux de crédits qui suivraient la même courbe mais surtout la grande force de caractère des entreprises : « Les défaillances devraient se stabiliser malgré les nouveaux défis à relever dans cette période de mutations économiques et sociales. Il y a une très forte prise en compte de l’écologie avec des taux d’emprunts qui varient suivant les projets plus ou moins vertueux ». La semaine des 4 jours, le télétravail, l’entrée en vigueur de la loi sur le partage de la valeur pèseront dans le quotidien du tissu économique : « En cette année olympique, les entreprises viseront toujours l’or et nous serons là pour les soutenir avec tout ce que la loi met à notre disposition », a assuré le président.

LES GRANDES LIGNES DE 2024

Et pour cela, côté tribunal de commerce de Tarbes, les objectifs sont posés avec, au cœur des préoccupations, les délais de production des jugements des contentieux : « Nous sommes au service de la justice et la réactivité du juge comme du greffe doit faire partie de nos exigences », précise Jean-Michel Julian qui a insisté sur le non-renvoi des affaires. Une rapidité qu’il souhaite également pour la conciliation et le mandat *ad hoc*. Misant encore une fois sur la cellule prévention et les « solutions confidentielles avec les mandataires judiciaires », le président a insisté sur les signaux d’alertes comme les injonctions de payer ou l’absence de dépôt des comptes annuels, autant de preuves de réelles difficultés. Des objectifs que les deux nouveaux juges installés lors de cette audience solennelle vont viser, bien connus du monde de l’entreprise, Jean-Claude Barcos, dirigeant de la société de transport, et Mathieu Lagarce, à la tête de deux Intermarché à Tarbes, serviront désormais la justice en plus de leurs activités. ■



Tarbes LES GALERIES LAFAYETTE EN SURSIS

À l'instar des 26 Galeries Lafayette d'Hermione Retail, l'avenir du magasin de la rue Maréchal-Foch va se jouer dans le mois qui arrive. Le tribunal de commerce de Bordeaux s'est en effet donné jusqu'à mi-février pour valider le plan de sauvegarde présenté par la filiale du groupe Hermione People and Brand dirigée par Michel Ohayon. Endettée à hauteur de 153 millions d'euros, l'entreprise risque une liquidation ou un redressement judiciaire, l'audience sera donc décisive pour l'avenir de l'enseigne dans les villes de province. À Tarbes, l'inquiétude est réelle, avec 50 salariés en incluant ceux des marques ; le magasin de 1 000 m² est un site économique et commerçant phare du centre-ville. Après le choc de l'annonce de la fermeture de celui de Pau, cette perspective est dans tous les esprits, de la municipalité aux représentants du personnel.

Hautes-Pyrénées PARTENARIAT ENTRE MADZAN ET L'AÉROPORT

Maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement est un des enjeux que l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées s'est fixés. En ce début d'année, la résolution se traduit par l'action et il a choisi les solutions ingénieuses de la start-up Madzan pour valoriser les déchets de ses supports publicitaires. Ceux qui ont été utilisés lors de la communication dans l'aérogare, les salons ou les divers événements passés seront collectés par la jeune société tarbaise qui leur donnera une nouvelle vie. Il faut dire que pour Laure Bénazet sa dirigeante, ce sont autant de matières premières précieuses qui servent à la fabrication de sacs, cabas et différents étuis. Les 150 salariés de TLP ont déjà pu apprécier le résultat de cet upcycling local puisqu'ils ont tous reçu deux modèles de trousse en cadeau à l'occasion des vœux du directeur Raphaël Benazeth au personnel.

Le personnel de l'aéroport TLP a reçu deux trouses fabriquées par la start-up Madzan





Gavarnie-Gèdre L'HÔTEL DES PYRÉNÉES RÉNOVÉ POUR ACCUEILLIR LES SAISONNIERS

Le Fonds Tourisme Occitanie a annoncé le 23 janvier dernier la rénovation de l'hôtel des Pyrénées situé au cœur de Gèdre. Le bâtiment sur deux étages pour une surface de 930 m² va accueillir 12 logements saisonniers et 2 appartements à louer. L'objectif : répondre au besoin croissant de logement pour les saisonniers. Les travaux dont le montant s'élève à 550 000 euros vont consister en l'aménagement des logements, d'espaces communs et l'amélioration de la performance énergétique via l'isolation du bâtiment et un passage à un éclairage LED. Le Fonds Tourisme Occitanie, qui a été créé par la Région avec l'appui de la Banque Européenne et des 5 caisses régionales du Crédit Agricole, et est géré par M Capital Partners, finance cette rénovation à hauteur de 220 000 euros.



Bagnères-de-Bigorre LES VŒUX DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Clarisse Moynier, sous-préfète de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, a présenté ses vœux au Carré Py' de Bagnères-de-Bigorre le 22 janvier dernier. En présence des forces de sécurité intérieure et de personnes issues des chambres consulaires, la sous-préfète nommée le 2 octobre dernier a assuré vouloir « poursuivre l'action de l'État et voir son arrivée comme une opportunité de faire avancer les projets ». L'an dernier, 2 219 demandes de subventions ont été enregistrées avec 3 projets de 900 000 euros, 14 projets Fonds vert et 135 dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour un montant de 3,5 millions d'euros. Pour Clarisse Moynier, l'année s'annonce dense avec : « Le sujet de l'hôpital de Bagnères-de-Bigorre qui doit se doter d'un nouveau directeur, celui du recalibrage de l'abattoir, le passage de la flamme olympique et deux étapes du Tour de France ».

Congés payés et maladie

les nouvelles règles

Une décision de la Cour de cassation du 13 septembre dernier établit que les salariés en arrêt maladie acquièrent désormais des congés payés sans limitation de durée. Les mesures à mettre en œuvre au sein de l'entreprise pour sécuriser les congés payés.

Par Clémence MORIN, avocate en droit social – Fidal à Pau

La Cour de cassation a opéré un revirement de jurisprudence considérable le 13 septembre dernier, par quatre arrêts relatifs à l'impact, sur les congés payés, des arrêts maladie (trois arrêts) [1] et des congés parentaux [2].

La décision, aussi prévisible qu'elle pouvait l'être du point de vue du droit de l'Union, de l'interprétation qui en était déjà faite par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) et des appels à légiférer formulés par la Cour de cassation dans ses différents rapports annuels, n'en ébranle pas moins la pratique des entreprises et les certitudes qu'elles pouvaient avoir jusqu'à aujourd'hui.

[1] Cass. Soc. 13 septembre 2023 n° 22-17.340 ; 22-17.638 ; 22-10.529
[2] Cass. Soc. 13 septembre 2023 n° 22-14.043

Il est ainsi désormais établi que les salariés absents pour cause de maladie (que l'arrêt de travail soit lié à une maladie de droit commun, une maladie professionnelle ou un accident du travail, les conséquences étant désormais les mêmes) acquièrent des congés payés sans limitation de durée.

La Cour de cassation prend d'ailleurs soin de préciser que son revirement concerne tant le congé de quatre semaines, garanti par le droit de l'Union, que la cinquième semaine spécifique au droit français ou encore les congés payés d'origine conventionnelle.

Le propos pourrait être relativisé pour l'avenir grâce à une intervention du législateur français.

La genèse des décisions de septembre mérite d'être précisée en ce qu'elle conduit à n'appliquer, pour l'heure, qu'une partie des mécanismes envisagés par le droit de l'Union.



CLÉMENCE
MORIN



La Cour de cassation a en effet laissé une partie de la législation française « inappliquée » (celle qui était contraire au droit de l'Union en ce qu'elle exigeait un travail effectif pour acquérir des congés payés et encore la limitation à 12 mois pour l'acquisition des congés pendant les arrêts d'origine professionnelle) pour la rendre compatible avec le droit de l'Union, mais sans ajouter quoi que ce soit d'autre à la législation française.

LES CONSÉQUENCES POUR L'ENTREPRISE

La carence du législateur français pour mettre le droit français en conformité avec le niveau supérieur conduit ainsi les entreprises à craindre une situation des plus inconfortables :

- les salariés acquerraient des congés payés sans limitation de durée ;
- en même temps qu'aucun plafonnement des droits à congés ne pourrait leur être opposé ;
- voire qu'aucune prescription ne pourrait être opposée non plus.

Cette position est soutenue dans certaines communications syndicales qui commencent à être adressées aux entreprises, comme par des salariés individuellement qui peuvent, pour certains, avoir déjà quitté l'entreprise.

Le droit de l'Union doit pourtant conduire à un équilibre entre ce qui correspond, dans les congés payés et selon la CJUE, à l'« effet positif pour le travailleur en sa qualité de temps repos » et ce qu'est une « période de détente et de loisir », la juridiction estimant en effet qu'« un droit à un tel cumul illimité de droits au congé annuel payé, acquis durant une telle période d'incapacité de travail, ne répondrait plus à la finalité même du droit au congé annuel payé » [3].

UN DÉLAI DE REPORT DE 15 MOIS DES CONGÉS PAYÉS ?

Il est ainsi permis de soutenir que certes, les congés payés s'acquièrent désormais de manière continue et sans limitation de durée pendant les arrêts de travail

mais que passé un certain temps d'absence, ces mêmes congés acquis pendant la maladie finiraient par se perdre une fois une période de report dépassée.

Il faut reconnaître que la situation d'un salarié qui a effectivement travaillé pour générer un droit à congés payés n'est pas exactement dans la même situation qu'un salarié placé en arrêt de travail et qui n'a donc, de fait, aucunement travaillé pour acquérir ce même congé.

Ce serait ainsi inéquitable... cette fois vis-à-vis de celui qui a travaillé de manière effective.

Sur ce sujet, il est acquis qu'une période de report de 15 mois est satisfaisante pour la CJUE [4].

Il est ainsi envisageable de faire perdre le bénéfice de congés payés « anciens » au-delà de cette période de report.

Mais ce délai de report de 15 mois (et donc de perte au-delà) est-il une possibilité ou une obligation ?

Tout porte à croire qu'il est seulement « possible » au sein des États de l'Union, de sorte qu'une action serait requise pour le sécuriser, qu'elle provienne du législateur à proprement parler (mais dans quel délai ? Le ministre du Travail a indiqué travailler sur le sujet, mais le projet de loi n'est pas encore porté au débat et sa version votée encore moins publiée...), des partenaires sociaux de la branche ou encore du niveau de l'entreprise.

Notons tout de même que nous parlons ici du cas spécifique d'un salarié absent de manière continue pendant plusieurs exercices successifs, c'est-à-dire un cas en pratique extrêmement rare.

Il n'en demeure pas moins nécessaire de fixer ce délai de report (et donc de perte) des congés payés.

INFORMER LES SALARIÉS DE LEURS DROITS À CONGÉS PAYÉS

Au titre des actions requises pour sécuriser plus largement le sujet des congés payés (c'est-à-dire au-delà du cas spécifique des arrêts de longue durée), il convient d'attirer l'attention des entreprises sur la nécessité, a minima pour l'avenir :



- d'informer spécifiquement les salariés de leurs droits à congés payés, que ce soit au titre des congés acquis avant toute période d'arrêt maladie, des congés acquis pendant une période d'arrêt maladie ou encore des congés potentiellement perdus au-delà de la période de report de 15 mois ;

“ L'information précise des salariés quant à leur droit à congés payés supposera notamment d'avoir fait le point sur la situation de chacun ”

- de s'assurer que les salariés qui n'ont pas été absents de manière continue sur des exercices successifs ont effectivement été mis en mesure de prendre leurs congés avant toute perte et même qu'ils ont été incités à les prendre.

Précisons que la charge de la preuve reposera sur l'employeur.

Des mesures vont ainsi devoir être prises par les entreprises, mais il apparaît nécessaire de prendre d'abord le temps d'une réflexion sérieuse sur les incidences de la jurisprudence de septembre dernier.

L'information précise des salariés quant à leur droit à congés payés supposera notamment d'avoir fait le point sur la situation de chacun des salariés dans l'entreprise et d'avoir réglé la question de la prescription applicable aux éventuels rappels de congés, voire d'indemnités compensatrices.

C'est à cette occasion qu'il sera également nécessaire pour les entreprises de se pencher sur la question du provisionnement des sommes pour la clôture de leur exercice (avec d'ailleurs des impacts plus ou moins forts sur les dispositifs d'épargne salariale de l'ensemble du personnel et encore de l'assiette d'imposition de la société...).

Sur le point de la limitation dans le temps, il apparaît inaudible (cela est, a minima, contesté) qu'aucune prescription ne puisse s'appliquer au motif que le salarié n'aurait jamais été mis en mesure de prendre ses congés payés.

Le propos d'une prescription inopposable trouve son origine dans l'arrêt n° 22-10.529 dont il apparaît nécessaire de préciser qu'il concernait, non un salarié titulaire d'un contrat de travail et informé chaque mois via son

bulletin de paie du solde de ses congés, mais d'un travailleur indépendant ayant obtenu, devant le juge, la requalification de sa situation de travailleur indépendant en contrat de travail.

Dans cette configuration spécifique, il est incontestable que le « salarié » n'a jamais été en mesure de prendre ses congés payés puisqu'il n'a, en pratique, jamais été traité comme un « salarié ». Du propos même du conseiller doyen à la chambre sociale de la Cour de cassation en charge du dossier « le dossier qui nous était soumis était très particulier » [5].

Il n'est ainsi aucunement acquis que l'éventualité de rappels de congés soit dépourvue de toute prescription, ni encore que l'article du Code du travail français relatif à la prescription des rappels de salaires [6] puisse être aussi automatiquement mis de côté.

D'ailleurs, pour justifier son raisonnement, la Cour de cassation prend soin de citer la jurisprudence de la CJUE, laquelle estime qu'il ne saurait être admis, sous prétexte de garantir la sécurité juridique, que l'employeur puisse invoquer sa propre défaillance, à savoir avoir omis de mettre le travailleur en mesure d'exercer effectivement son droit au congé annuel payé ».

S'il est incontestable dans l'arrêt du 13 septembre dernier que l'employeur était défaillant en n'ayant pas offert le contrat de travail que les conditions d'emploi exigeaient, il ne saurait être soutenu que les entreprises françaises ont été défaillantes en appliquant un Code du travail qui s'imposait à elles [7].

Les règles classiques de prescription pourraient ainsi être maintenues, faute de défaillance véritable des entreprises.

La défaillance de l'État apparaît, elle, plus évidente et les recours en responsabilité risquent de se multiplier, y compris d'ailleurs sur l'initiative de syndicats.

Aucun doute, la suite ne sera pas de tout repos ! ■



[3] CJUE 22 novembre 2011 C-214/10, KHS AG / Schulte – points 30, 31 et 33

[4] CJUE 22 novembre 2011 C-214/10, KHS AG / Schulte

[5] Entretien pour Semaine Sociale Lamy - n° 2060 – 25 septembre 2023

[6] Article L.3245-1 du Code du travail

[7] Semaine Sociale Lamy – n° 2066 – 6 novembre 2023 – Article Michel MORAND

« Refroidissement pour les PM

En 2023, les TPE et PME ont réduit la voilure sans que la situation n'atteigne des niveaux catastrophiques, d'après l'opinion des dirigeants mesurée par une étude de Bpifrance le Lab. La tendance devrait se poursuivre cette année.

Par Anne DAUBRÉE

« **U**n refroidissement, mais pas de crise de confiance. » Tel est l'état d'esprit des dirigeants de PME et TPE, synthétise Philippe Mutricy, directeur de l'évaluation des études et de la prospective à Bpifrance le Lab, laboratoire d'idées de la banque publique d'investissement. Le 16 janvier, il intervenait lors de la conférence de presse en ligne de présentation de la 78^e enquête de conjoncture semestrielle Bpifrance le Lab. 40 000 dirigeants y ont été interrogés sur leur vision de leur activité, en novembre dernier.

Pour l'année 2023, selon Philippe Mutricy, « les indicateurs se replient quasiment tous assez nettement, mais sans atteindre les niveaux de 2008 ou 2009 ». Ainsi, concernant l'évolution de leur chiffre d'affaires, le solde d'opinion (la part des entreprises anticipant une hausse moins la part de celles prévoyant une baisse) a reculé de 19 points pour atteindre +8. C'est six points en dessous de sa moyenne de long terme. L'emploi résiste mieux, mais le solde d'opinion sur l'évolution des effectifs a tout de même perdu huit points en un an, pour atteindre +6, et passe sous sa moyenne de long terme (+8). Toujours du côté de l'offre, les difficultés d'approvisionnement elles aussi ont diminué, même si elles continuent de limiter significativement l'activité de 36 % des TPE-PME (contre 40 %, en mai dernier).

En revanche, la situation s'est clairement dégradée du côté de la demande. L'indicateur relatif aux carnets de commandes des six derniers mois a perdu 10 points sur le semestre, pour s'établir à -11, nettement en dessous de sa moyenne de long terme (-7). Concernant la santé financière des entreprises, « en moyenne, la situation de la trésorerie reste confortable, quel que soit le secteur. L'indicateur se dégrade. Il a atteint -11, après avoir perdu deux points sur un an, mais il se maintient au-dessus de la moyenne de long terme, qui est de -15 », explique Sabrina El Kasmi, responsable du pôle « Conjoncture-macroéconomie » à Bpifrance. Signe d'une situation financière qui reste maîtrisée, 4 % seulement des répondants craignent de ne pas être en mesure de rembourser leur PGE, prêt garanti par l'État, une proportion qui n'augmente pas.

RECORD DE DÉGRADATION POUR LE TRANSPORT

Derrière cette analyse générale, la situation diffère sensiblement selon la taille des entreprises, notamment sur l'enjeu crucial de l'évolution du chiffre d'affaires. En moyenne, les dirigeants de TPE évaluent la contraction de leur chiffre d'affaires en 2023 à 2,2 % (contre +0,1 % en moyenne sur 2000-2022). À l'inverse, il augmenterait pour les PME de manière proportionnelle à leur taille : jusqu'à +3,8 % pour les plus grosses

“ La chute est rude dans le commerce et la construction ”

ment » E et TPE

qui comptent de 100 à 250 salariés (contre +3,9 % sur 2000-2022). Pour Baptiste Thornary, responsable des études économiques et de la conjoncture, la clé des divergences d'évolution est sectorielle. « Les PME les plus importantes sont souvent dans l'industrie, les plus petites dans le commerce », explique-t-il. Or, ces secteurs ont connu des évolutions très diverses en 2023.



© Shutterstock

Commerce, transports et construction ont subi une nette dégradation. Avec un triste record pour l'activité dans le transport : le solde d'opinion a plongé de 48 points en un an, allant jusqu'à passer en négatif, alors que sa moyenne de long terme s'élève à +9. La chute est également rude dans le commerce et la construction. Les soldes d'opinion y ont respectivement reculé de 16 et 14 points sur un an, pour s'établir à un niveau bas (0 et +3), très inférieur au niveau moyen de long terme (+13 et +8).

D'autres s'en sortent mieux. Ainsi, le tourisme qui poursuit son effet « rattrapage » en 2023, attend une hausse de son chiffre d'affaires de 5 % (après +23 % estimés pour 2022). Dans l'industrie, la situation diffère selon les secteurs. Dans l'agroalimentaire, par exemple, le solde d'opinion sur l'activité (+40) a reculé de six points sur un an, mais il reste encore très au-dessus de sa moyenne de long terme (+27).

2024, ANNÉE PEU PROMETTEUSE

D'après la perception des dirigeants, les tendances de 2023 devraient se poursuivre cette année. Globalement, le solde d'opinion sur les perspectives d'activité en 2024 poursuit sa baisse (-2 points sur un an) pour atteindre +4, s'éloignant encore davantage de sa moyenne de long terme (+17). En fait, les dirigeants sont peu optimistes sur l'ensemble des paramètres qui impactent leur activité. À commencer par l'évolution des carnets de commandes. Ils estiment que la tendance négative de l'an dernier devrait se poursuivre : l'indice sur leur évolution dans les six prochains mois perd un point en un an à -9, nettement sous sa moyenne historique (+4). En outre, les chefs d'entreprise sont peu confiants quant à l'évolution future de leur trésorerie. L'indicateur dédié sur les six prochains mois recule de sept points sur le semestre pour atteindre -12, un niveau largement inférieur au niveau moyen de long terme (-4). Cela reste néanmoins supérieur à celui du pic de la crise énergétique.

En dépit de cette situation, la part des TPE-PME qui comptent investir cette année n'a pas vraiment diminué. Elle s'établit à 50 %, une proportion proche de ce qui était observé avant crise (51 % en novembre 2018, pour l'année 2019). En revanche, les montants investis devraient diminuer. Cette correction s'explique : en particulier, la construction et le commerce, qui ont le plus souffert en 2023, voient leurs perspectives s'assombrir encore davantage. Leur indicateur prévisionnel d'activité chute de respectivement de 13 et 11 points, par rapport à novembre 2022 (prévisions pour l'année 2023). Il atteint -16 et -12, des niveaux très en deçà de leur moyenne de long terme et à ceux observés dans les autres secteurs. Dans tous les autres, en effet, l'activité devrait globalement se stabiliser. ■



Sites culturels Fréquentation en hausse

Succès de l'exposition « Manet/Degas », du Louvre, du Mont-saint-Michel et aussi de la toute nouvelle Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts... La fréquentation des sites culturels a augmenté en 2023.

Par Anne DAUBRÉE



institutions culturelles ont vu leur fréquentation progresser. Parmi elles, le château de Versailles qui a attiré 8,1 millions de visiteurs (+26 %), les musées d'Orsay et de l'Orangerie (5,1 millions) ou le quai Branly (1,4 million, +40 %). Et les quatorze sites gérés par Paris Musées, parmi lesquels le Petit Palais ou le Musée d'art moderne de la ville de Paris, ont accueilli un total de 5,3 millions de visiteurs.

plus qu'en 2022. Bonne nouvelle, la répartition de ces visites s'est (un peu) diluée. Dix-huit monuments ont reçu plus de 100 000 visiteurs en 2023, contre seize l'année précédente. Pour autant, le palmarès des édifices les plus fréquentés ne change pas. L'Arc de triomphe a attiré 1,75 million de visiteurs (+7 % par rapport à 2022). Suit l'abbaye du Mont-Saint-Michel qui a connu une croissance record l'an passé

“ Dix-huit monuments ont reçu plus de 100 000 visiteurs en 2023 ”

Au sein de toutes ces institutions, les expositions temporaires confirment leur pouvoir d'attraction. Par exemple, au musée d'Orsay, celle consacrée à « Manet/Degas » a attiré à elle seule près de 670 000 visiteurs. Mieux encore, sur les 180 000 visiteurs de l'année du petit Musée de Montmartre, 110 000 sont venus pour l'exposition « Surréalisme au féminin ? ».

Mais la croissance de la fréquentation des musées n'est pas réservée à la Capitale. Par exemple, la fréquentation du Louvre-Lens a dépassé son niveau pré-covid de 4,2 % pour atteindre 555 607 entrées. Et à Lyon, le musée des Confluences a enregistré 670 000 entrées, en hausse de 2,3 % par rapport à 2022. Le niveau reste similaire à celui de 2019. À Marseille, la fréquentation du Mucem, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, a légèrement augmenté : elle a atteint 1,3 million de visiteurs, soit 50 000 de plus qu'en 2022.

L'INTÉRÊT POUR LE PATRIMOINE NE S'USE PAS

Au-delà des musées, la centaine de monuments historiques gérés par le Centre des monuments nationaux est elle aussi concernée par l'accroissement du flux des visiteurs : au total, ils étaient 11 millions en 2023, soit 15 % de

(+23 %), pour atteindre 1,53 million de visiteurs. Derrière, la Sainte-Chapelle et le Panthéon ont tous les deux enregistré une augmentation de 13 % de leur public : ils atteignent respectivement 1,36 million et 980 000 visiteurs. Le château et les remparts de la cité de Carcassonne, eux, ont séduit 594 990 visiteurs (+23 %).

Et pour les monuments aussi, les événements drainent une fréquentation supplémentaire. Ainsi, la croissance record de visiteurs au Mont-Saint-Michel est concomitante à l'anniversaire des mille ans de son église abbatiale qui a donné lieu à une exposition, « La Demeure de l'Archange ». Et à Paris, la réouverture, après des années de travaux, du site historique de la Bibliothèque nationale de France, rue de Richelieu, a attiré les foules : 1,4 million de personnes s'y sont rendues depuis septembre 2022. Autre exemple, celui de la Cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts, dans l'Aisne. Inaugurée par Emmanuel Macron, le 30 octobre 2023, elle a accueilli 30 000 visiteurs en deux mois. ■



Les touristes ont fait leur retour, et avec eux, les visites des monuments et des musées ont repris dans toute la France. Dans la catégorie des musées, le Louvre conserve sa position dominante. En 2023, il a accueilli 8,9 millions de visiteurs, soit 14 % de plus que l'année précédente. Mais bien d'autres

La Zone d'intérêt

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MUR

Rudolf Höss et sa femme Hedwig vivent avec leurs enfants dans une charmante demeure qui jouxte le camp d'extermination d'Auschwitz qu'il commande avec poigne et zèle. Pour lui, c'est le sommet de sa carrière de dignitaire nazi et elle est heureuse de vivre dans un cadre idyllique auprès d'un mari si haut placé. Elle s'occupe de son jardin avec une grande méticulosité alors que de l'autre côté du mur, les juifs sont exterminés en masse... Jonathan Glazer (*Under The Skin*) adapte le roman de Martin Amis dont le titre reprenait l'expression utilisée par les SS pour décrire le périmètre de 40 kilomètres carrés entourant le camp. Une plongée glaçante dans le quotidien sordide des pires bourreaux de l'Humanité.

« J'ai régulièrement utilisé l'expression **Big Brother chez les nazis pour mon film. Je voulais capturer le contraste de deux extrêmes, entre quelqu'un qui se verse une tasse de café dans sa cuisine et quelqu'un en train d'être assassiné de l'autre côté du mur. Je ne voulais pas avoir l'impression de faire un film sur cette période pour la mettre dans un musée. Nous parlons ici de l'une des pires périodes de l'histoire de l'humanité, mais nous ne pouvons pas dire, mettons-la au placard ou il ne s'agit pas de nous, nous sommes à l'abri de tout ça, c'était il y a 80 ans. Clairement, cela nous concerne,**

En salle le 31 janvier

Un film de Jonathan Glazer

Avec Christian Friedel,
Sandra Hüller, Johann Karthaus

Drame, Historique, Guerre

et c'est troublant de le constater, mais cela sera peut-être toujours le cas. Donc je voulais porter un regard moderne sur le sujet. »

C'est un couple monstrueux que forment Christian Friedel, d'une sécheresse effrayante, et Sandra Hüller, qui fut la reine de Cannes en 2023, avec le Grand Prix du jury pour ce film et la Palme d'or pour *Anatomie d'une chute*. L'actrice est immonde d'inhumanité, la mère aryenne modèle qu'elle interprète semblant aveugle à ce qui se passe à quelques mètres de ses parterres de fleurs qu'elle entretient avec une fierté démonstrative. Un investissement de tous les instants qui ne l'empêche pas de menacer ses domestiques de graves représailles à la moindre contrariété.



« Je me suis documenté sur Rudolf Höss et sa femme Hedwig, et sur comment ils vivaient à Auschwitz, installés dans un coin du terrain, si on peut dire. D'une certaine façon, pour moi, le sujet du film est devenu ce mur. Le cloisonnement de leurs vies et l'horreur vécue juste à côté. J'ai parcouru des milliers de témoignages de victimes et de survivants. Je cherchais le moindre détail sur Höss, sur sa femme ou sur leurs enfants. »

Ni les cendres d'êtres humains qui se déposent sur leurs plantes ni leurs hurlements répétés ni les coups de feu ni les sirènes de trains charriant leurs lots de futures victimes ne les incommodaient. La seule inquiétude visible des Höss est le déclassement redouté d'une mutation moins prestigieuse alors que Hedwig a mis

toute son énergie à aménager son foyer depuis trois ans. Cet élément psychologique décisif dans l'écriture du scénario est né de la lecture d'un témoignage de leur jardinier qui se souvenait avoir vu Hedwig faire des reproches à son mari sur le fait qu'il allait être transféré.

« Ce qu'il évoque m'a fait comprendre qu'il fallait démarrer le film au moment de l'annonce du transfert, quand elle est en passe de perdre tout ce pour quoi elle a travaillé si dur. Nous avons un drame familial à propos d'un couple, heureux parents de cinq enfants, habitant une maison magnifique, entourée de nature. Le père reçoit l'information que sa société veut qu'il déménage dans une autre ville, ce qui crée une fissure dans leur mariage. Mais ils font de leur mieux et n'abandonnent pas. Et il y a une fin heureuse : il revient et continue son travail, en restant auprès de sa famille. Et il se trouve que c'est le commandant nazi d'un camp de la mort. C'est alors qu'on prend conscience du climat ambiant de génocide, mais aussi que cette histoire pourrait être en quelque sorte la nôtre. Ce qui nous effraie le plus, je crois, c'est que ces gens pourraient être nous. C'étaient des êtres humains. Sandra Hüller est venue me voir avant le tournage de la scène de la rivière quand ils parlent de leur avenir. Elle m'a demandé si Hedwig était émue à ce moment-là. J'ai dit que bien sûr, elle l'était, c'est un être humain. La question n'est pas de savoir si elle est émue, mais ce qui l'émeut. Si elle pleure pendant cette scène, elle pleure uniquement pour elle-même. »

La caméra restera à l'extérieur du camp et les prisonniers n'en sortiront pas. La musique de Mica Levi et les effets sonores en ouverture donnent l'impression de leur permettre de pousser un cri déchirant et de penser à eux alors qu'ils resteront invisibles.

« J'ai pensé aux films d'horreur, aux films de genre et à toutes les choses terribles que pourrait devenir ce film si je ne respectais pas mon engagement. Nous sommes donc restés d'un seul côté du mur. »

On sort du film secoué, notamment par les interrogations qu'il soulève (tout comme *Le Fils de Saul* avant lui) sur le choix de faire vivre l'Holocauste en immersion. Une œuvre qui crée un malaise mais à voir pour se faire son opinion sur ce « Vis ma vie de génocidaire » que Jonathan Glazer a tourné très près de là où a été commis ce crime contre l'Humanité. ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
 Plateforme : annoncelegale.vie-economique.com

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
 Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date du 01/01/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TESTUT THIERRY**

Objet social : Tous travaux de plâtrerie, isolation, aménagement de combles, cloisons sèches, staff, de peintures et de carrelages. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : Le Bos, 24540 LAVALADE

Capital : 155 000 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC
 Gérance : M. TESTUT Thierry, demeurant le bos, 24540 LAVALADE
 Pour avis le gérant

L24VE01000

Suivant un acte SSP en date du 04 décembre 2023, il a été constitué une SCI

Dénomination : **ALQUERIA**

Siège social : 217 impasse des chênes 24400 SAINT-MARTIN L'ASTIER,

Objet : l'acquisition, l'administration et la location d'immeubles et de terrains

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans

Gérant : M. Jeremie, Pierre, PROST demeurant 217 impasse des chênes 24400 SAINT-MARTIN L'ASTIER,

Cession de parts sociales : soumise au préalable à un agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire

Immatriculation au RCS de Périgueux
 L24VE01023



76, ROUTE DE LYON
 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 janvier 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **MFTJ**

CAPITAL : 1.800 euros divisé en 180 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : 223 chemin du Gilet - Sensenac Puy de Fourches 24310 BRANTOME EN PERIGORD

OBJET : la société a pour objet en France et à l'étranger :

- l'achat, la production, la prise à bail, la vente de toute énergie thermique et électrique, en particulier photovoltaïque ;

- le négoce et l'installation d'unités de production d'énergie ;

- la construction, l'aménagement, l'agencement et la location de tous matériels et immeubles nécessaires à l'exploitation de ces unités.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Thierry JEAN domicilié 223 chemin du Gilet - Sensenac Puy de Fourches 24310 BRANTOME EN PERIGORD

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE01042

ABONNEZ VOUS



76, ROUTE DE LYON
 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 janvier 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **JLA**

CAPITAL : 1.800 euros divisé en 180 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : 208 chemin du Gilet - Sensenac Puy de Fourches 24310 BRANTOME EN PERIGORD

OBJET : la société a pour objet en France et à l'étranger :

- l'achat, la production, la prise à bail, la vente de toute énergie thermique et électrique, en particulier photovoltaïque ;

- le négoce et l'installation d'unités de production d'énergie ;

- la construction, l'aménagement, l'agencement et la location de tous matériels et immeubles nécessaires à l'exploitation de ces unités.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Ludovic JEAN domicilié 208 chemin du Gilet - Sensenac Puy de Fourches 24310 BRANTOME EN PERIGORD

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE01048



Aux termes d'un ASSP en date du 26/01/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CD INVEST**

Objet social : l'acquisition, la construction d'immeubles, l'acquisition de terrains, l'acquisition et la rénovation d'immeubles et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés

Siège social : 21, rue Pierre Simbat, 24100 BERGERAC
 Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC
 Gérance : Mme LOISEAU Corinne, demeurant 1 Impasse des Nebouts, 24100 BERGERAC

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément unanime des associés, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Pour avis la gérance

L24VE01114

MODIFICATIONS



1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
 24750 BOULAZAC
 Tél : 05 53 04 43 83

SCI THEBO

SCI au capital de 100 €
 Siège social : 13 RUE VICTOR HUGO
 24310 BRANTOME EN PERIGORD
 RCS de PERIGUEUX n°495 181 869

L'AGO du 08/01/2024 a décidé le transfert du siège social au 30 Chemin du Peuloux, 24110 SAINT LEON SUR L ISLE à compter du 08/01/2024.

Pour avis
 La gérance

L24VE00283



1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
 24750 BOULAZAC
 Tél : 05 53 04 43 83

INSTITUT KING JULIANE

SARL au capital de 1 000 €
 Siège social : 26 RTE DU BOURG,
 24430 COURSAC
 RCS de PERIGUEUX n°809 503 584

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 15/09/2023, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de PERIGUEUX
 Pour avis
 La Gérante Associée unique

L24VE00594

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
 EMPLOI
 PUBLICITÉ
 COMMERCIALE

05 56 52 32 13

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2024, les associés de la SARL ROUSSILLON ETAF, au capital de 164.800 €, dont le siège social est Lieu-dit le Blanchet 24410 ECHOURGNAC, ont pris la décision de transformer la Société en SAS à compter de ce jour :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **SAS ROUSSILLON ETAF**

SIEGE SOCIAL : suite à la modification d'adresse effectuée par le Conseil Municipal, le siège est désormais au 161 impasse des Forestiers - 24410 ECHOURGNAC

CAPITAL : 164.800 € divisé en 1.648 actions de 100 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Florian ROUSSILLON domicilié 1224, route de Parcoul - 24410 SAINT AULAYE PUYMANGOU

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Aldric ROUSSILLON domicilié le Bourg 24410 SAINT VINCENT JALMOUTIERS

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

L24VE00820

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2023 de la société **COGITIME**, SARL au capital de 20 000.00 €, Siège social : Parc d'activité de Saltgourde - 9 Boulevard Henri Jacquement, 24430 MARSAC SUR L'ISLE, R.C.S. PERIGUEUX 528 885 346,

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} janvier 2024 et de modifier corrélativement l'article 5, des statuts.

Ancienne mention : Parc d'activité de Saltgourde - 9 Boulevard Henri Jacquement, 24430 MARSAC SUR L'ISLE

Nouvelle mention : 30 chemin du Peuloux - 24110 SAINT-LEON SUR L'ISLE

RCS de PERIGUEUX

Pour avis,

LA GERANCE

L24VE00975

GALIENI
Société civile
au capital de 46 000 euros
Siège social : 6 PL LOUIS MAGNE 24000 PERIGUEUX
481 488 500 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 09/01/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de nommer en qualité de gérantes, pour une durée illimitée, en remplacement de M. Gérard LAGARDE, démissionnaire :
- Mme Evelyne LAGARDE demeurant 46 Rue Victor Basch 24000 PERIGUEUX,
- Mme Fabienne LAGARDE demeurant 8 Rue de la Somme, Cité Bel Air, 24750 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE.

et ce, à compter du 01/01/2024,
- de transférer le siège social du 6 PL LOUIS MAGNE, 24000 PERIGUEUX au 46 Rue Victor Basch 24000 PERIGUEUX à compter du 01/01/2024, et de modifier en conséquence l'article « Siège » des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX

Pour avis,

La Gérance

L24VE01011

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE FRAYSSE

Au capital de 38.112,24 Euros
Ancien siège : PAZAYAC (24120) lieu-dit le Fraysse
Nouveau siège : CUBLAC (19520) 6 Les Fourches
RCS PERIGUEUX : 397 681 628

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2024, les associés ont décidé :

- de transférer le siège social de PAZAYAC (24120) lieu-dit «Le Fraysse» à CUBLAC (19520) 6 Les Fourches, à compter du 12 janvier 2024.

Et de modifier en conséquence l'article 1.3 des statuts.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BRIVE.

Pour avis, le gérant

L24VE01013

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 18 janvier 2024 de la Société **MAINTENANCE TOITURES 19**, SAS au capital de 10.000 €, dont le siège social est 10 rue du Vieux Puits 24750 CHAMPCEVINEL, 882 922 966 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- Le siège social est transféré au 8 rue Jean Allary 19100 BRIVE LA GAILLARDE, à compter du 18 janvier 2024.

- Monsieur Antonio GUEDELHA domicilié 637 impasse les Bruyères 19600 SAINT PANTALEON DE L'ARCHE a été nommé président de la Société à compter du 18 janvier 2024 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Patrick GUERITTE, démissionnaire ce même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite aux RCS de BRIVE et de PERIGUEUX.

Pour avis

L24VE01109

EUROPE GRANITE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : LES SARDINES
24100 BERGERAC
RCS de BERGERAC n°797 400 058

L'AGE du 10/01/2024 a décidé à compter du 10/01/2024 de nommer en qualité de gérant M. LOPES SOARES Jorge, demeurant 450 route des crêtes, 24560 COLOMBIER en remplacement de M. VALENTE MARTINS Alfredo, pour cause de démission.

Modification au RCS de BERGERAC

Pour avis
la gérance

L24VE01121

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2024 de la Société **BETHINE**, SCI au capital de 304,90 euros, dont le siège social est 4, avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 419 165 220, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Edouard DA COSTA demeurant 5, impasse Jules Romain - Le Chaput - 24330 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au Siège social à PERIGUEUX (24000) - 4, avenue Georges Pompidou, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L24VE01005

JPM GERONTOLOGIE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 12 RUE DU GRAND PUIITS - 24100 BERGERAC
382 074 003 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale du 12/12/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Pascal JANNOT, demeurant 235 Impasse Gaubert - 24140 CAMPSGRENET, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC. Pour avis. Le Liquidateur.

L24VE00125

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@vie-economique.com

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LAMOTHE, notaire à BERGERAC 34, bd V. Hugo, le 25 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution au conjoint survivant entre :

Monsieur Antonio MARTINS, retraité, et Madame Adélaïde DE JESUS DA SILVA BARBOSA, retraitée, demeurant ensemble à BERGERAC (24100) 30, rue Jean Macé.

Monsieur est né à QUEIMADELA FAFE (PORTUGAL) le 22 avril 1941,

Madame est née à VIEIRA DE MINHO (PORTUGAL) le 24 avril 1945.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24VE01040

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 24 janvier 2024, **Mademoiselle Janine Eliette Paulette DELBOS**, en son vivant retraitée, née à LEMBRAS (24100), le 30 juin 1931, célibataire, non pacsée, demeurant à LA FORCE (24130) 33, Rue Maurice Loupias, décédée à SAINT-ASTIER (24110) (FRANCE), le 9 décembre 2023, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Axelle-Marie LAVAL, notaire à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 24 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Axelle-Marie LAVAL, notaire susnommée, chargée du règlement de la succession. Référence CRPCEN : 24034.

L24VE00999

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 10 janvier 2024)

LACOMBE Bruno Jean Claude, la Caparie, 24510 Pezuls, RM 410 442 156. Installation De Piscines. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Bruno Jean Claude LACOMBE pour une durée de 10 ans.

12401558420512

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 17 janvier 2024)

SARL ANIMALIA EDITIONS, le Bourg, 24140 Montagnac-La-Crempe, RCS BERGERAC 424 702 256. Editions de livres cassettes vidéo disques compacts et diffusion. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 janvier 2024. Désigne liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux.

12401558420488

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 17 janvier 2024)

SAS COMPTOIR DE VENTE ET REPARATION DE PIECES AGRICOLES (COVERPA), Zone Industrielle de Madrazès, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 317 722 569. Vente pièces détachées agricoles, entretien et réparation matériels agricoles vente petits matériels agricoles, vente pièces voitures, de fournitures industrielles et artisanales, de matériels loisirs et jardins, de quincaillerie et accessoires divers, de produits Phytosanitaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420485

SAS «DSD Image», 23 Route des Graves, 24680 Lamonzie Saint-Martin, RCS BERGERAC 530 308 972. Création fabrication importation achat et vente de tous objets publicitaires ou à supports publicitaires Personnalisés pour toutes structures (institutionnels secteur bancaire entreprises particuliers). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420491

SARL ALL'PIZZA, 36 Rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 537 568 461. Restauration rapide - pizza à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420494

LABARRE Catherine, 13b Rue des Déportés, 24150 Lalinde, RCS BERGERAC 520 287 616. Restaurant Et Salon De Thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420500

SARL FMT BOULANGERIE, Lieu-Dit la Gratadie, 24590 Archignac, RCS BERGERAC 443 468 244. Brioche pâtisserie boulangerie salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420503

SAS GO-TECH, 2 Rue Jean Brun, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 880 932 819. Prestation de service informatique, télécommunication et réseau. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420506

SARL LES PAYSANS DU COIN, 169 Chemin des Rats, 24260 Audrix, RCS BERGERAC 502 375 686. Négocier de produits alimentaires, conseil et prestations en marketing. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420509

Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable La P'tite Coop, 39 Rue Saint-Jacques, 24540 Monpezat, RCS BERGERAC 818 764 011. Boutique proposant des produits ali-

mentaires ou non issues de productions saines et respectueuses de l'environnement vente de prestations de services aux personnes en leurs proposant des techniques d'accompagnement permettant d'améliorer et d'accélérer les processus de mieux-être animation du territoire par le biais de conférences et toutes Activités annexes connexes ou complémentaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401558420497

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

LA BARBE DE PAPA OUEST

Siège : 3 Boulevard Clairfont Bât A 66350 Toulouges (RCS 6601 829 734 961)

Etablissement secondaire : Centre Commercial Leclerc la Feuilleraie 239 Avenue de l'Automobile 24750 Trélissac

Jugement du Tribunal de Commerce de Perpignan en date du 24/01/2024 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELARL MJSA en la personne de Maître Aguilé SANTODOMINGO 7 rue Léon Dieude Résidence Saint Amand 66000 Perpignan, Administrateur judiciaire : SELARL FHBX prise en la personne de Maître Eric SAMSON centreplus 9 rue Camille Desmoulin 66026 Perpignan CEDEX mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 15/01/2024

L24VE01068

31. HAUTE GARONNE

MODIFICATIONS



HOLDING LATAPIE

SASU au capital de 130 000 €
Siège social : 855 CHE DU COUSTURET
31870 BEAUMONT SUR LEZE
RCS de TOULOUSE n°953 475 902

En date du 31/12/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 565 route de Polastron, 31230 CAZAC à compter du 31/12/2023.

Pour avis
le président

L24VE00942

VOS ANNONCES

**IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE**

05 56 52 32 13

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AR 47 23 0085 01

Parcelle de terres

FAUILLET 1 ha 16 a 70 ca

'A maurillac': C- 443[177]

XA 47 23 0291 01

Parcelles en nature de terre non irriguées, occupées à destination de production arboricole.

MONTESEQUIEU 15 ha 00 a 00 ca

'De garonne': ZC- 57(B)- 57(C)- 57(A)[F1] - 'La cassouate': ZD- 8

Loué pour partie

XA 47 23 0293 01

Propriété de polyculture élevage composée de vergers de pruniers, vignes en AOC Cotes de Duras et Bordeaux, terres, prés, réserve d'eau, DPB

RIOCAUD 7 ha 09 a 26 ca

'Petit sarrazin': AE- 63- 64- 65- 69- 115[66]- 116[68]

VILLENEUVE-DE-DURAS 56 ha 62 a 53 ca

'Au moulin': AM- 51- 52- 53- 54- 56- 58- 63- 64- 66(A)- 66(B)- 67- 68(A)- 68(B)- 68(Z)- 69- 70- 71- 72- 73- 76- 77- 79- 80- 81- 82- 83[F1]- 83[F2]- 84- 85- 86(A)- 86(B)- 87[P1]- 161[74]- 164[75][F1]- 164[75][F2]- 219[163]- 'Au pont': AM- 89(A)- 90- 96- 97- 210[186]- 211[186]- 212[186] - 'Aux granges': AK- 311(A)- 311(B)- 312- 315- 316- 317- 417[313]- 419[314]- 421[335](A)- 421[335](B)- 423[337](A)- 423[337](B)- 423[337](C)- 'Derrière le bourg': AM- 1- 3- 4- 5(A)- 5(B)- 5(C)- 5(D)- 40(A)- 40(B)- 41(A)- 41(B)- 41(C)- 42(A)- 42(B)- 42(C)- 43(A)- 43(B)- 44(A)- 44(B)- 45- 46- 47- 48(A)- 48(B)- 49- 50(A)- 50(B)- 152(A)- 152(B)- 220[6]- 232[224](A)- 232[224](B)- 232[224](C)- 'Gabira': AN- 140- 348[134]- 367[352]- 380[349] - 'Grange neuve': AL- 85- 86(A)- 86(B)- 87- 88- 100- 101- 102- 103- 104(A)- 104(B)- 105- 106- 115- 121- 122- 123- 130- 394[120]- 396[119]- 398[118]- 400[116]- 422[89]- 424[90]- 427[131]- 'La fouquetterie': AM- 99(J)- 99(K)- 100(A)- 100(B)- 100(BK)- 101- 102- 103- 109- 151 - 'Lamothe': AN- 399[350]- 401[362]- 403[400][F1]- 403[400][F2] - 'Le bourg': AO- 111- 115- 116 - 'Pre de join': AK- 4- 5- 7- 8- 9- 10- 11- 13- 14- 15- 524[6]

XA 47 23 0286 01 - XA 47 23 0292 01 - XA 47 23 0287 01

Propriété agricole sans bâti et en agriculture biologique, irrigable en partie par un lac collinaire.

LAMONTJOIE 27 ha 18 a 97 ca

'Brun': A- 224- 225- 226- 227- 230- 237- 238- 239- 556[234]- 557[236]- 623[242]- 624[240]- 627[241] - 'Brun sud': A- 641[408](A)- 641[408](B)- 642[612] - 'Lanauze': A- 222- 223

MARMONT-PACHAS 76 ha 57 a 60 ca

'Brun': C- 429[P1] - 'Lanauze': C- 233- 234- 235- 240- 242(A)- 242(B)- 243- 299[236]- 302[241]- 303[193] - 'Marmont': C- 322[105](J)- 322[105](K)- 322[105](L) - 'Ninery': C- 139- 140- 154- 158- 159- 163- 164- 165- 171- 172(A)- 172(B)- 173(B)- 173(A)[F1]- 173(A)[F2]- 348[169](A)- 348[169](B)- 351[168](A)- 351[168](B)- 353[162](A)- 353[162](B)- 354[160]- 356[161]- 366[142]- 368[141]- 370[156]- 374[170]- 376[157]- 426[167]- 427[167]- 448[372]- 450[372]- 'Ramounet': C- 198- 199- 220- 226- 227- 230- 231(A)- 231(B)- 232- 321[218](J)- 321[218](K)- 321[218](L)- 432[222]- 435[222]- 438[223][P1]- 439[223]- 441[224]- 443[224]- 444[225]- 447[225] - 'Voirie absente': C- 166 'Ninery': C- 358[143]- 359[143]- 361[143]- 362[143]

Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **14/02/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabou - 47008 AGEN - Tél : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> L24VE01105

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

CONSTITUTIONS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 18 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SARL MARCHÉ D'ASIE**

Siège social : ZI de Redon, 4 Rue du Dr Bru, 47240 BON ENCONTRE

Objet social :

L'activité d'épicerie spécialisée ;
L'achat, la vente, la commercialisation de produits alimentaires et non-alimentaires au détail, demi-gros et en gros ;

Le conditionnement et reconditionnement de produits alimentaires ou non alimentaires ;

La fabrication et vente de produits traiteurs, avec vente à emporter ou restauration sur place ;

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Mme Le Hong Thu DO, demeurant 74 Rue Denfert Rochereau, 47000 AGEN.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

L24VE00826



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 22 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DANXIA

Siège : 106 Boulevard Carnot, 47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 6 000 euros

Objet :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;

- la gestion des titres de participation et la gestion de fonds ;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, fi-

nancière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés, ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;

- l'animation de tout groupe de sociétés, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de stratégie d'entreprise et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;

- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation d'ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société JSI, SARL au capital de 225 150 euros, dont le siège social est situé 106 Boulevard Carnot, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 839 956 661 RCS AGEN, représentée par Monsieur Julien SARRAZIN, Gérant.

Directeur général : La société GREEN INDUSTRY, SAS au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 100 Avenue Jean-Claude Cayrel, 47300 VILLENEUVE SUR LOT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 518 429 303 RCS AGEN, représentée par Monsieur Fabien BONNEFOUX, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L24VE00962

ABONNEZ VOUS

Aux termes d'un ASSP en date du 26/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : REDEN 2026

Objet social : La production d'électricité par l'exploitation d'installations photovoltaïques.

Siège social : ZAC des Champs de Lescaze, 47310 ROQUEFORT

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : REDEN INVESTMENTS FRANCE, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social ZAC DES CHAMPS DE LESCAZE, 47310 ROQUEFORT, RCS d'AGEN n°951 411 818

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

L24VE01167

MODIFICATIONS

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« LES SEMEURS DE PAINS »
Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Porté à 5 500 euros
Siège social : Au Bourg, 8, Route de l'Eglise (47370) THEZAC
979 832 789 RNE-RCS AGEN

I - Suivant :

- Procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 10 janvier 2024,
- Certificat de dépôt des fonds établi le 13 janvier 2024 par la « CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES », agence de MONSEM-PRON-LIBOS,
- Procès-verbal des décisions de la Présidente du 22 janvier 2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 5 000,00 euros par émission de 500 actions nouvelles de numéraire, et porté de 500 euros à 5 500,00 euros.

En conséquence, l'article « 7 » des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinq mille cinq cents euros (5 500 euros).

II - Aux termes d'une décision unanime en date du 22 janvier 2024, la collectivité des associés a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale « FOURNIL DE THEZAC » par « LES SEMEURS DE PAINS » et de modifier en conséquence l'article « 3 » des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L24VE00638

Dénomination sociale : **BARON BOURSIER INVESTISSEMENT**

Forme : SARL

Siège social : 1126, Avenue du Général Leclerc - 47000 AGEN


Capital social : 500 euros

Numéro SIREN : 904 026 176 RCS AGEN

Par délibération en date du 30 septembre 2023, les associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis et mention. L24VE00888

 **SELARL DAVASSE POUJADE**
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BURLAT

SCI au capital de 2 500 €
Siège social : LD BOS DE BOUE
47400 GONTAUD DE NOGARET
RCS d'AGEN n°509 156 444

L'AGE du 22/07/2023 a décidé à compter du 31/07/2023 de nommer en qualité de gérant M. LANDEAU Hervé, demeurant 16 rue de Bantzenheim, 47400 GONTAUD DE NOGARET en remplacement de M. LANDEAU Hubert, pour cause de démission.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
Le Notaire

L24VE00930

 **GRUPE BSF**
ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL, INDUSTRIEL, SOCIAL ET CULTUREL

SELARL ODONT L & G

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien dentiste au capital de 10 000 €
Siège social : 85 Avenue Pierre Buffin - 47200 MARMANDE
512 757 006 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante à compter dudit jour, Mme Guillemette DESPAX, demeurant 4 le Pin, 33650 SAUCATS, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelé à statuer sur les comptes clos au 31/12/2024.

Pour avis

La Gérance

L24VE01015

DISSOLUTIONS

 **Notaire**

SELARL DAVASSE POUJADE
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

SCI DE L'AVENUE DE LA MARNE

SCI au capital de 609,80 €
Siège social : 20 AV DE LA MARNE
47520 LE PASSAGE
RCS d'AGEN n°320 567 852

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GOMEZ Alain, demeurant 7 rue Lakanal, 47000 AGEN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis
Le liquidateur

L24VE00944

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par assemblée en date du 30 Septembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet au 31 Décembre 2022, et la mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel de la société dénommée «K.O MARKET», Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital social : 3.000 Euros divisé en 300 parts sociales de 10 Euros chacune.

Siège social : BON ENCONTRE (47240), ZAC de Redon.

Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le N° 900.908.351.

Objet social : commerce import-export, alimentation générale, textiles, électro-ménager, restauration rapide.

Constituée pour une durée de 80 ans.

Liquidateur de la société : Monsieur Kamal BELFKIH, demeurant à AGEN (47000), 16 boulevard Edouard Lacour.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'AGEN (47000).

Pour avis

L24VE01014

CLÔTURES

THERMODRONES. SAS en liquidation au capital de 1 000 euros. Siège social : Combet, 47 150 LA SAUVETAT SUR LEDE. Siège de liquidation : Combet 47150 LA SAUVETAT SUR LEDE. 897 689 386 RCS AGEN. Aux termes d'une décision en date du 23 janvier 2024 au Combet 47150 LA SAUVETAT SUR LEDE, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne MENERET, demeurant Lalande Nord 47300 VILLENEUVE SUR LOT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/10/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée du dit registre. Pour avis

L24VE00889



LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS
APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.vie-economique.com

REGIMES MATRIMONIAUX



SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO

Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, CRPCEN 47042, le 26.01.2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Louis Albert MORO, retraité, et Madame Jacqueline STIEVANO, retraitée, demeurant ensemble à MONCRABEAU (47600), lieudit «Pissette».

Monsieur est né à NERAC (47600), le 27 avril 1951.

Madame est née à BEAUMONT (32100), le 4 septembre 1950.

Mariés à la Mairie de LA ROMIEU (32480), le 13 octobre 1973 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union conjugale.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L24VE01110

RECTIFICATIFS



JURI-LAWYERS CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans ce journal le 04/01/2024, concernant la constitution de la SAS LES PEINTRES AGENAIS, il fallait lire: «Siège social: 110 rue de Terrefort, 47240 LAFOX», au lieu de «Siège social: 110 rue Terrefort, 47240 LAFOX».

L24VE00885

AUTRES ANNONCES



SCP BAUDOIN SAEZ
Parc d'Activité André
Thevet
Rue Albert Einstein
47400 TONNEINS

TESTAMENT

Suivant testament olographe en date du 3 avril 2002

Madame Liliane Denise LAGARRIGUE, en son vivant retraitée, demeurant à LE PASSAGE (47520) 37 rue Corvisart

Née à LE PASSAGE (47520), le 28 avril 1946

Célibataire

Décédée à AGEN (47000), le 16 novembre 2023 a institué un ou plusieurs légataires universels

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent BAUDOIN, Notaire à TONNEINS, le 17 janvier 2024, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal judiciaire d'AGEN le 23 janvier 2024.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Vincent BAUDOIN, Rue Albert EINSTEIN 47400 TONNEINS, Notaire chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis
Me Vincent BAUDOIN

L24VE00713



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François
CALVET, Céline GRASS-
DARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 mars 2021,

Monsieur Bertrand HAFFI, en son vivant sans profession, demeurant à BIAS (47300) 3 rue des Primevères.

Né à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), le 15 décembre 1963.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BIAS (47300) (FRANCE), le 21 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François CALVET, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 8 mars 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François CALVET, notaire à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 45 rue des Vignes, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24VE00899

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU

Directeur délégué : Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,

Noëlle SANZ & Raphaëlle MURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,

Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu

DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent

BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI,

Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITTE, Marie

LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON

Photographe : Louis PIQUEMIL

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie BROUTTIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :

Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :

Christophe CLERTEAU

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Route : IGS

(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

Agenda

de février 2024

LUNDI 5 FÉVRIER

- **Travailleurs indépendants (hors micro-entrepreneurs) ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales personnelles** : télépaiement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales du premier trimestre 2024.

JEUDI 15 FÉVRIER

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site net-entreprises.fr et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de janvier payés en janvier ou février 2024.

SAMEDI 24 FÉVRIER

- **Employeurs : de plus de 9 salariés et employeurs de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires de janvier 2024.

JEUDI 29 FÉVRIER

- **Location d'emplacements d'affichage** : déclaration des loyers versés en 2023, dans le cadre d'un contrat de location d'un emplacement sur immeuble afin d'y apposer de la publicité (panneau, pré-enseigne...).

La déclaration doit être faite à la direction des services fiscaux dès lors que les loyers versés excèdent 76 euros par an et par bénéficiaire (imprimé n° 2061-SD à télécharger sur impots.gouv.fr).

Peu importe la qualité du bénéficiaire des loyers (syndic de copropriété, particulier propriétaire, usufruitier...) ou le régime d'imposition des loyers (revenus fonciers, BIC, BNC, impôt sur les sociétés).

DATES VARIABLES

- **Entreprises au régime réel de TVA** : télépaiement de la TVA afférente aux opérations de janvier 2024. ■

JOURS OUVRABLES
25 JOURS

JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE **21 JOURS**
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI **21 JOURS**

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE

PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,16	118,39	+ 3,7 %
INDICE HORS TABAC	113,42	117,50	+ 3,6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59		+ 3,5 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3		+ 3,69 %
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06		+ 3,5 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1766,96 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 388,04	-2,4%	-2,1%	11,4%	7 543,18	7 318,69	France
SBF 120	5 612,14	-2,4%	-2,1%	10,3%	5 732,18	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 465,91	-1,2%	-1,2%	14,2%	4 521,44	4 403,08	Europe
S&P 500	4 848,96	2,0%	1,7%	22,8%	4 850,43	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 324,47	3,3%	3,0%	50,0%	17 330,38	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 485,73	-2,8%	-3,2%	1,5%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	16 627,09	-0,5%	-0,7%	15,6%	16 769,36	16 431,69	Allemagne
SMI	11 149,26	0,0%	0,1%	0,6%	11 275,35	11 137,79	Suisse
NIKKEI	36 517,57	10,1%	9,1%	30,7%	36 546,95	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 770,98	-4,9%	-6,9%	-10,2%	2 974,94	2 756,34	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,50	1,5%	3,1%	50,0%	13,50	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,00	-2,6%	-5,2%	-10,0%	9,65	8,94	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,80	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,53	6,3%	-3,8%	144,7%	2,85	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	0,8%	1,6%	65,00	60,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	-1,3%	0,4%	4,9%	488,00	470,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	84,00	1,2%	-7,7%	-2,3%	91,00	84,00	7,3%
EUROPLASMA	0,003	-51,8%	-49,1%	-99,7%	0,005	0,002	-
FERMENTALG	0,38	43,9%	25,8%	-76,3%	0,41	0,27	-
GASCOGNE	3,50	-3,8%	-3,8%	-10,9%	3,64	3,48	-
GPE BERKEM	3,16	46,3%	3,3%	-40,3%	3,68	3,06	-
GPE PAROT (AUTO)	8,20	228,0%	-0,6%	288,6%	8,25	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,40	4,0%	-9,5%	-53,8%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,10	0,7%	0,7%	20,5%	14,25	14,00	-
I.CERAM	3,04	0,7%	4,8%	-73,6%	3,24	2,90	-
I2S	5,90	1,7%	1,7%	-6,3%	5,90	5,10	2,4%
IMMERSION	2,02	3,6%	4,1%	-57,4%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,06	-4,4%	1,3%	-60,8%	0,07	0,06	-
KLARSEN DATA	2,97	-0,7%	9,2%	53,1%	3,38	2,72	-
LECTRA	32,75	3,5%	4,8%	-3,8%	32,75	29,15	1,5%
LEGRAND	90,40	-4,4%	-3,9%	14,6%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	8,05	2,8%	1,2%	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,23	9,5%	9,5%	0,0%	0,23	0,20	-
OENEO	11,90	-7,0%	-7,8%	-13,5%	12,90	11,40	2,9%
POUJOULAT	14,95	-9,7%	-9,4%	-33,8%	16,50	14,95	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,11	34,3%	16,8%	8,7%	4,16	3,45	-
VALBIOTIS	4,40	-5,8%	-12,0%	23,9%	5,12	4,40	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



L'ÉDITION EN OR !

13, 14 & 15 SEPTEMBRE 2024 - CIRCUIT BUGATTI LE MANS

LE MEULE TOUR

RÉUNIONS D'INFORMATION OUVERTES À TOUS



ANIMÉ PAR PHILIPPE MAINDRON

À 18H30

- 17/01/24** **DINAN (22)**
CAVE COZIGOU
- 18/01/24** **VIRE (14)**
BOULANGERIE ANGE
- 30/01/24** **AIZENAY (85)**
LE BON PLAN
- 31/01/24** **GIVRAND (85)**
AUX ROCHERS DE L'OCÉAN
- 01/02/24** **LES HERBIERS (85)**
FUN BOWLING 85
- 13/02/24** **BRESSUIRE (79)**
DOMAINE DE LA SAPINIÈRE
- 21/02/24** **REZÉ (44)**
LABEL RÉSERVE
- 22/02/24** **CHEMILLÉ (49)**
N. D. C. (St-Georges-des-Gardes)
- 27/02/24** **CAHORS (46)**
SALLE LOT OF GOOD DAY
- 28/02/24** **ALBI (81)**
HOTEL IBIS STYLES
- 05/03/24** **ARGENTEUIL (95)**
GARAC CAMPUS NATIONAL
- 06/03/24** **LE MANS (72)**
VOLVO THIBAUT AUTOMOBILE
- 12/03/24** **FONTENAY-LE-C. (85)**
CIRCUITS DE VENDÉE
- 13/03/24** **CLISSON (44)**
AGIR CONTRE LA MALADIE

ORGANISATION



PRODUCTION



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ÉQUIPES SUR WWW.MEULEBLEUE.FR